

Institute for Research and Debate on Governance

Governance of NGOs and their Part in the Co-production of Public Services

Summary of the 2nd Forum on the governance of NGOs and their part
in the co-production of public services, Beijing, 9-11 November 2007*

* The English version of this document has been translated by Françoise Pinteaux-Jones.

www.institut-gouvernance.org

Institut de recherche et débat sur la gouvernance

La gouvernance des ONG et leur rôle dans la coproduction des services publics

Note de synthèse du 2e forum sur la gouvernance des ONG et leur rôle
dans la coproduction des services publics, Pékin, 9-11 Novembre 2007

Foreword

Societies in dialogue

The eye of the world is on China, immense “workshop of the globe”, the breathtaking growth of which stirs up admiration and anxiety in equal parts, in the West and beyond. But does the world really understand China and the deep shifts at work in its society? In 2006, the 6th plenary session of the 16th congress of the Communist Party called for the construction of a “more harmonious socialist society”; and yet, seen at close quarters, Chinese society seems riven with grave social conflicts, which frequently escalate into violence. What can be the part of “NGOs” in the quest for a new societal model and how much room for manoeuvre do they enjoy?

And the reverse is also true. For the way France – and more broadly Western Europe – is perceived on other continents is frequently rather crude. Dazzled by the glow of economic wealth, outside observers may not always pick up on the phenomena of financial insecurity and deprivation experienced here. And the reputation of our so-called European style welfare state all too easily detracts from the part played by associations and NGOs in the production of social services in Europe.

From the erstwhile Empire of the Middle to France, the role of non-state actors in the organisation of society and in the production of general interest services counts indeed among the most relevant governance issues today. France has a long tradition of involving the third, non-trading sector in the provision of public services. China is an absolute beginner in this field. The confrontation, during the Beijing Forum, of practices on either side turned out to be a common necessity: for the fast-changing Chinese civil society and public authorities, the experience of French NGOs and associations is obviously a mine of useful lessons. But for the latter, there is no less to be gained from subjecting their often archaic practices to the scrutiny of Chinese partners seeking solutions applicable today to a society in the throes of a deep and swift evolution.

Avant-propos

Un dialogue de sociétés

Le monde entier s'intéresse à la Chine, cet immense « atelier du monde » dont l'extraordinaire croissance suscite autant d'admiration que d'inquiétude dans les pays occidentaux et au-delà. Mais le monde comprend-il vraiment la Chine, et les évolutions qui affectent sa société en profondeur ? En 2006, le 6^e plénum du XVI^e congrès du Parti communiste appelait à la construction d'une « société socialiste harmonieuse » ; cependant, vue de près, la société chinoise paraît traversée de conflits sociaux aigus, dont les manifestations sont souvent violentes. Quel peut être le rôle des « ONG » dans la quête d'un nouveau modèle de société, et de quelles marges de manœuvre disposent-elles ?

Cette perspective se laisse d'ailleurs aisément inverser. Car la vision de la France – et plus largement de l'Europe occidentale – est souvent assez sommaire sur d'autres continents. Éblouis par l'aura des richesses économiques, les observateurs externes ne perçoivent pas toujours les phénomènes de précarité et de grande pauvreté que nous connaissons. Et la réputation de l'État-providence « à l'euro-péenne » fait qu'on oublie trop facilement le rôle qu'ont en Europe les associations et les ONG dans la production des services sociaux.

De l'ex-empire du Milieu à l'Hexagone, le rôle des acteurs non-étatiques dans l'organisation de la société et dans la production de services d'intérêt général est en effet l'une des questions de gouvernance les plus brûlantes aujourd'hui. La France possède une longue tradition d'implication du tiers secteur non marchand dans la fourniture de services publics ; la Chine en est à ses tout débuts dans ce domaine. La mise en regard, au cours du Forum de Pékin, des pratiques des uns et des autres s'est révélée une nécessité partagée : pour la société civile et les pouvoirs publics chinois, en pleine mutation, l'expérience des ONG et associations françaises est évidemment riche d'enseignements. Mais pour ces dernières, l'intérêt n'est

Another crucial question addressed during the conference was that of the link between organisations' internal governance and the role they play in the public space. How could badly managed set-ups or those quite simply overwhelmed by the complexity of the internal problems they are facing, be recognised as reliable actors in the multi-actor exchange of public governance? There too, the debate opened in Beijing was rather more than a purely theoretical exercise : the discussion had by the Chinese and the French over the framework of NGO internal governance, the exchange on the issues at stake, the hurdles and how to overcome them ensured each party left the meeting equipped with new ideas.

These two strands dominated a debate which is at the core of IRG's current projects and research: the role of non-state actors in governance and the issues at stake in the reform of institutional engineering, the legitimacy of public authorities in its diverse forms, the interface between scales of governance, etc... It follows that our Institute heartily welcomed the proposal from one of the foremost Chinese foundations, the China Youth Development Foundation, to organise this Forum jointly, along with the Charles Léopold Mayer Foundation, the China NPO Network and UNDP China. This Forum is at the crossroads of two initiatives: On the one hand it is the second run of a two-yearly cycle of conferences initiated in 2005 and entitled "Governance Forum"; on the other hand, this second Franco-Chinese Forum is an offshoot of the previous month's vast "China-Europe Forum" which had, in October 2007, covered a much broader geographic and thematic spectrum.

It was also natural for IRG to put its stamp on the subject matter and the scope of participants to the Forum. And so it did, through ensuring, as mentioned above the building of NGO internal governance problems into a broader reflection on their role as co-producers of public services, and through ensuring a broad diversity of participants. NGOs and associations were indeed the majority stakeholders in the subjects under review. However, public authorities, academic researchers, businesses all contribute in their way to a better understanding of such complex problems. In this respect the cross-perspectives from diversified socio-professional backgrounds, which IRG firmly intends to privilege always, was one major innovation and added value to this encounter.

pas moindre de porter leurs pratiques, souvent très anciennes, sous le regard de partenaires chinois recherchant des solutions efficaces dans une société en profonde et rapide évolution.

Une autre question centrale abordée lors de la conférence est celle du lien entre la gouvernance interne des organisations et le rôle de celles-ci dans l'espace public. Comment des structures mal gérées, ou tout simplement dépassées par la complexité des problèmes internes qui se posent à elles, pourraient-elles être reconnues comme des acteurs dignes de confiance dans le jeu multi-acteurs de la gouvernance publique ? Là encore, le débat proposé à Pékin est loin d'avoir été un simple exercice théorique : discuter entre Chinois et Français des termes dans lesquels se posent les questions de gouvernance interne des ONG, échanger sur les enjeux, les difficultés, les solutions, a permis à chacun de sortir de la rencontre avec des idées nouvelles.

Tels étaient les deux aspects principaux d'un débat qui s'inscrit au cœur des chantiers et des thèmes de recherche actuels de l'IRG : le rôle des acteurs non-étatiques dans la gouvernance, l'enjeu d'une réforme de l'ingénierie institutionnelle, les différentes formes de légitimité du pouvoir public, l'articulation des échelles de gouvernance, etc. Il était donc naturel que notre Institut accueille avec enthousiasme la proposition de l'une des principales fondations chinoises, la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise, d'organiser ensemble ce forum, avec la Fondation Charles Léopold Mayer, le China NPO Network et le PNUD(Chine). Un forum qui s'inscrit dans une double continuité : il s'agit, d'une part, de la deuxième édition d'un cycle de conférences biennales initié en 2005 et intitulé « Forum gouvernance » ; d'autre part, ce deuxième forum franco-chinois prolonge le vaste « Forum Chine-Europe » à la dimension géographique et thématique beaucoup plus large, organisé en octobre 2007, un mois avant celui de Pékin.

Il était naturel également que l'IRG imprime sa marque à la thématique et à la composition des participants au Forum. D'abord à travers le souci, exprimé plus haut, d'une articulation des problématiques de gouvernance interne des ONG, avec une réflexion plus large sur leur rôle de coproduction de services publics. Ensuite, à travers le souci de la diversité des participants. Les ONG et les associations sont

And yet, IRG was in a position to measure once again how difficult the exercise is and the breadth of the cross-cultural challenge it has chosen to take on. The fact that the French and Chinese contexts are different is hardly news to anyone. The differences in the way apparently common terms are understood by different parties is not so well documented. Take the notion of civil society, already fairly complex when used in a clearly defined context, does it not become too vague once it is applied on a world scale? Do we speak of the same thing when we talk of the role of “NGOs” in “governance” in France and in China? Of course not. Yet, once the semantic haze is tidied up, once the diversity of the two countries’ political and social contexts has been talked through, there remain common challenges and problems to be faced.

They are accounted for in this summary. Although not a circumstantiated account, it sums up our proceedings without implicating the organising team, let alone all the participants.

Michel Sauquet and Martin Vielajus,
IRG Director and Deputy Director

Albert Chen Lichuan,
Member of the IRG Board

certaines les principales intéressées par les thématiques évoquées. Pour autant, les pouvoirs publics, les chercheurs, les entreprises permettent, tous à leur manière, de mieux appréhender ces problématiques complexes. De ce point de vue, le croisement de regards, de profils socioprofessionnels diversifiés, que l'IRG entend toujours favoriser, a été l'une des originalités et des plus-values fortes de cette rencontre.

Une fois encore, cependant, l'IRG a pu mesurer la difficulté de l'exercice, et l'ampleur du défi interculturel qui est le sien. Que le contexte français et le contexte chinois soient radicalement différents, nul ne l'ignore. On sait moins à quel point sont différents les contenus que les uns et les autres mettent derrière des expressions apparemment communes. La notion de société civile, par exemple, assez complexe déjà lorsqu'elle est appliquée dans un contexte bien défini, ne devient-elle pas trop vague une fois transférée à l'échelle mondiale ? Parlons-nous de la même chose lorsque nous évoquons le rôle des « ONG » dans la « gouvernance » en France et en Chine ? Bien sûr que non. Il existe pourtant, une fois éclaircis ces flous sémantiques, une fois mise en dialogue la diversité des contextes politiques et sociaux des deux pays, des défis et des enjeux communs sur lesquels se pencher.

C'est ce que l'on verra notamment dans cette note qui, sans être un compte-rendu exhaustif, résume nos travaux, en n'engageant pas l'ensemble des organisateurs, encore moins tous les participants.

Michel Sauquet et Martin Vielajus,
directeur et directeur adjoint de l'IRG

Albert Chen Lichuan,
administrateur de l'IRG

Forum Executive summary

Wojtek Kalinowski

Head of IRG Publications

Organised in Beijing by the China Youth Development Foundation (CYDF), the Charles Léopold Mayer Foundation (FPH) and IRG, the 2nd Forum on Governance brought together for three days in November 2007 some 30 French and Chinese actors – NGO leaders, researchers, senior officials, international organisation representatives... – around a debate on NGOs' governance and their part in the co-production of public services. Many social welfare spheres of activity were represented among the association office holders : education, health, care of the elderly, the fight against poverty, defence of women's rights...

The meeting had two ambitions: to get the measure of the developments in civil society in both countries and enable association office holders to compare working practices, relationships with governments and their conceptions of their own mission. The debates followed two threads as stated in the Forum's title:

- The internal governance of NGOs and associations ;

- The role of NGOs and associations in the production of public services, in particular in the field of education, and healthcare, but also more broadly, their role in governance (their impact on the authorities, their involvement in the definition and implementation of state policies etc...)

Synthèse du forum

Wojtek Kalinowski

Responsable des publications de l'IRG

Organisé par la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise (FDJC), la Fondation Charles Léopold Mayer (FPH) et l'IRG, le 2^e Forum sur la gouvernance a réuni à Pékin, pendant trois jours de novembre 2007, une trentaine d'acteurs français et chinois – dirigeants d'ONG, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants des organisations internationales... – autour d'un débat sur la gouvernance des ONG et leur rôle dans la coproduction de services publics. De nombreux champs de l'action sociale se sont trouvés représentés parmi les responsables associatifs : éducation, santé, soins aux personnes âgées, lutte contre la pauvreté, défense des droits des femmes...

L'ambition de la rencontre était double : « prendre le pouls » des évolutions de la société civile dans les deux pays et permettre aux responsables associatifs de comparer leur méthodes de travail, leurs rapport à l'État et leurs visions de leur propre mission. Les débats ont suivi deux axes, indiqués dans l'intitulé même du Forum :

- la gouvernance interne des ONG et des associations ;
- le rôle des ONG et des associations dans la production des services publics, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et des soins, mais aussi plus généralement leur rôle dans la gouvernance (leur impact sur les autorités publiques, leur participation à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques, etc.)

Our common challenge : a solidarity system in a changing society

Regardless of the differences in the historical and socio-political contexts that separate France and China, the challenges met by their NGO and association sectors show a few similarities. For in both countries, civil society is drawn into ever-deeper involvement on the social front, notably when it comes to fighting poverty and supporting those that current mutations have left behind. Therein lies the main source of their legitimacy and, as a result, the growing interest the authorities show them in both countries.

It is conspicuously so in the case of China where, within 20 years, inequalities have come to be among the greatest in the world¹. In the wake of economic reform, the country has witnessed the collapse of its social welfare "model" – based on production units, today privatised or about to be – and now is experiencing a deep social crisis, which translates into growing violence which the authorities struggle to curb: unauthorized demonstrations, wildcat strikes, land occupation...² The shift in the Communist Party's position and since the 16th Congress the calls for a "harmonious socialist society" must be interpreted against this turbulent background. This concept of "harmonious socialist society" was constantly invoked by the Chinese participants during the Forum. And it must be read as more than a suitable way to reconnect with the official line: it betrays a deep concern at the social cost of the economic miracle.

On its own scale, France too is experiencing major economic shifts that have a deep impact. Though it has not collapsed, the French social model has not managed to hold back the critical signs: ongoing exclusion from the labour market, partial casualization of labour, advent of urban ghettoisation, growing poverty.... And the 2005 riots in the banlieues (big city suburbs) showed that France was not immune to social violence either. Furthermore the French welfare

¹ The income gap is still growing in China. The Gini coefficient (a measure of inequality of income ranging from 0 to 1) has reached 0.5 in China, to be compared with 0.27 in France, 0.33 in India, 0.41 in the United States or 0.54 in Brazil.

² See on this subject *Crise sociale et liberté syndicale en Chine* [social Crisis and Trade Union Rights in China]. Interview with Cai Chongguo », *La Vie des Idées*, October 2006.

Notre défi commun : défendre la solidarité dans une société en mutation

En dépit des différences de contextes historiques et sociopolitiques qui séparent la France et la Chine, les défis auxquels le milieu des ONG et des associations est confronté présentent quelques similitudes. Dans les deux pays, en effet, la société civile est appelée à s'impliquer de plus en plus dans le champ social, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et d'assistance aux laissés-pour-compte des mutations actuelles ; c'est d'ailleurs la principale source de leur légitimité, et c'est ce qui explique l'intérêt croissant que leur vouent les autorités publiques dans les deux pays.

Ceci est évident dans le cas de la Chine, qui, en l'espace de vingt ans, est devenue un des pays les plus inégalitaires du monde¹. Dans le sillage des réformes économiques, le pays a vu s'effondrer son « modèle » de protection sociale – fondé sur les unités de production, aujourd'hui privatisées ou en voie de privatisation² – et traverse aujourd'hui une crise sociale profonde, visible à travers la montée des violences que les autorités peinent à contrôler : manifestations non autorisées, grèves spontanées, occupation de terres³... C'est sur fond de ces violences qu'il faut comprendre l'évolution du discours du Parti communiste et les appels depuis le XVI^e congrès pour construire une « société socialiste harmonieuse ». Cette notion de « société harmonieuse » a été constamment rappelée au cours du Forum par les participants chinois, et il faut y voir davantage qu'une manière convenable de renouer avec les discours officiels : elle témoigne d'une profonde inquiétude devant le prix social du miracle économique.

Toutes proportions gardées, la France connaît elle aussi d'importantes mutations économiques qui l'affectent en profondeur. S'il ne s'effondre pas, le modèle social français n'arrive pas à enrayer les signes de crise : exclusion durable du marché du travail, précarisation

¹ Les écarts de revenu continuent ainsi de croître en Chine, le coefficient Gini (un indicateur des disparités de revenus qui varie de 0 à 1) ayant atteint 0,5, à comparer avec 0,27 en France, 0,33 en Inde, 0,41 aux États-Unis, ou 0,54 au Brésil.

² Les Chinois utilisent l'expression « bol de riz en fer » pour parler des anciens emplois à vie qui avaient tant marqué le « modèle » maoïste, et qui comprenaient, en sus de l'emploi lui-même, le logement et la protection sociale.

³ Voir à ce sujet l'entretien avec Cai Chongguo, « Crise sociale et liberté syndicale en Chine », *La Vie des Idées*, octobre 2006.

state crisis should not blind us to its original flaws – already perceptible during the “TrenteGlorieuses³” era (1945-1975) – as representatives from such organisations as ATD Fourth World (created in 1957 to combat poverty) were keen to remind us. The long fight ATD Fourth World has kept up for half a century clearly shows that poverty is not only linked to the economy: it is first and foremost a form of social injustice which must be fought at all times and in all places. This fact needs to be restated in the current Chinese context; for all that growth now smiles on the country, it alone does not resolve the issue of poverty. To turn an economic success into a social success, growth must be matched with government policies actively seeking to increase equal opportunities. In France associations such as ATD Fourth World or the Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles⁴ (UNA) played an active part in the implementation of such policies.

In the last quarter of the 20th Century, the crisis in post-industrial society on the one hand, the growing pace of industrialisation and urbanisation on the other have brought about important economic mutations which present both countries with new challenges, notably that of making it possible for less and less socially and economically homogenous groups to live together.

In the throes of these shifts the Chinese and French associative sectors are confronted with countless individual cases – of poverty and exclusion – which require their action in the field as well as to the more general impact of economic development, be it environmental or social.

The role of civil society

The second feature shared by France and China: in both countries, the voluntary sector is undergoing major changes and public actors are showing it growing interest. The change is spectacular in China where close to 350 000 NGOs have come into being since 1990 with a particularly strong showing around 2003. To this official figure produced by the Administration of Non-Profit Organizations of the

³ NT: The Magnificent Thirty, the thirty post-war years of prosperity.

⁴ National Union for home assistance care and services.

d'une partie du salariat, création des zones urbaines de relégation, montée de la pauvreté... Et la crise des banlieues de 2005 a montré que la France n'est pas non plus à l'abri des violences sociales. Par ailleurs, la crise de l'État-providence français ne doit pas nous faire oublier ses carences originales, visibles déjà à l'époque des « Trente Glorieuses » (1945-1975) : c'est ce qu'ont rappelé les représentants des organisations comme ATD Quart Monde, fondé en 1957 dans le but de lutter contre la pauvreté. Le long chemin suivi depuis un demi-siècle par ATD Quart Monde montre clairement que la pauvreté n'est pas seulement liée à l'économie : c'est avant tout une forme d'injustice sociale qu'il faut combattre en tout temps et en tout lieu. Ce fait mérite d'être rappelé dans le contexte chinois actuel : même si elle est au rendez-vous, la seule croissance ne résout pas le problème de la pauvreté. Pour transformer une réussite économique en réussite sociale, la croissance doit s'accompagner d'une politique publique qui œuvre activement pour augmenter l'égalité des chances ; en France, des associations comme ATD Quart Monde ou l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) ont joué un rôle actif dans la mise en place d'une telle politique.

La crise de la société postindustrielle d'un côté, l'industrialisation et l'urbanisation accélérées de l'autre ont provoqué, dans le dernier quart du XX^e siècle, d'importantes mutations économiques qui apportent de nouveaux défis dans les deux pays, notamment celui de faire vivre ensemble des populations de moins en moins homogènes socialement et économiquement.

Face à ces évolutions, les mondes associatifs chinois et français sont confrontés à d'innombrables cas individuels qui les interpellent sur le terrain – des situations de pauvreté et d'exclusion –, mais aussi à l'impact plus global, qu'il soit environnemental ou social, du développement économique.

Le rôle de la société civile

Deuxième trait commun entre la France et la Chine : dans les deux pays, les secteurs associatifs sont en pleine évolution et les acteurs publics leur témoignent de plus en plus d'intérêt. Le changement est spectaculaire en Chine, où près de 350 000 ONG ont vu le jour depuis le milieu des années 1990, avec une croissance particulièrement forte

Ministry of Civil Affairs, it behoves to add the countless initiatives that are overlooked by official statistics, as numerous voluntary initiatives in China get registered as business activities or as falling under existing organisations⁵.

This is the result of a Chinese government policy aimed at curbing civil society by putting NGOs through awkward registration procedures and placing them under the authority of parent organisations. These organisations have over them powers comparable to those of a board of trustees in the French context. The upshot of this registration policy is that numerous civil society actors choose to get around the official system thereby losing their rights to tax relief. This carries the risk of ending up resorting to tax evasion as mentioned by several speakers at the Forum. In the mind of the representative from the Chinese Ministry of Civil Affairs, the solution to this problem rests with an even tighter control, notably through a NGO rating system based on the degree of trust the State has in them as was recommended in a recent report from the Central Committee of the Communist party.

Local initiatives thus occur spontaneously and operate outside the official registration networks. This is notably the case of the Rural Women association whose founding president, Xie Lihua reminds us that there is not one but two Chinas – the urban one and the rural one – and that rural China is often left to her own devices. Though it tries to control their activity, the Chinese government nevertheless recognises the value of these initiatives so called “grassroots NGOs” as opposed to the state controlled ones (the Government operated non governmental organizations – GONGOs), and seeks to set up new mechanisms to fund them. Hence the profusion of private foundations over recent years: according to Mrs Gu Xiaojin, Executive Vice Chair of the China Youth Development Foundation (CYDF) Board, Chinese foundations manage together a capital of 10 billion yuans and collect close to 2 billion yuans a year. The CYDF itself is one of the earliest Chinese foundations and it manages one of the most significant budgets; with the central committee of the Chinese Communist Youth League as its parent organization, it acts

⁵ Figures obtained from Mrs. Yang Yue, Deputy Director Administration of Non-Profit Organizations, Chinese Ministry of Civil Affairs.

aux alentours de 2000. À ce chiffre officiel, provenant du Bureau de la gestion des ONG du ministère des Affaires civiles, il convient d'ajouter d'innombrables initiatives qui échappent aux statistiques officielles : de nombreux projets associatifs sont en effet enregistrés en Chine comme des activités commerciales ou comme des activités qui s'insèrent au sein d'associations existantes.

C'est le résultat de la politique menée par l'État chinois qui, soucieux d'encadrer la société civile, impose aux ONG de lourdes procédures d'enregistrement et les fait dépendre d'organismes de tutelle. Ces organismes exercent sur elles un contrôle comparable à celui d'un conseil d'administration dans le contexte français. La conséquence de cette politique d'enregistrement est notamment le choix, de la part de nombreux acteurs de la société civile, de contourner le système officiel, ce qui revient à perdre les droits aux subventions fiscales ; d'où le risque de les voir recourir à la fraude fiscale, évoqué par plusieurs intervenants au Forum. À entendre la représentante du ministère chinois des Affaires civiles, la solution à ce problème consisterait en un encadrement encore plus strict, notamment à travers un système de classement des ONG selon le degré de confiance que l'État leur accorde, comme cela a été préconisé dans un récent rapport du Comité central du Parti communiste.

Des initiatives locales apparaissent ainsi spontanément, et s'inscrivent en dehors des circuits d'enregistrement officiels. C'est le cas notamment de l'Association des femmes rurales, dont la présidente fondatrice Xie Lihua nous rappelle qu'il existe non pas une mais deux Chine – celle des villes et celle des campagnes –, et que la Chine rurale est abandonnée à son sort dans les processus de modernisation. S'il tente d'en contrôler l'activité, l'État chinois reconnaît cependant la valeur de ces initiatives, appelées « ONG d'initiative populaire » par opposition à celles qui sont contrôlées par l'État (les « *Government oriented non governmental organizations* – GONGO »), et cherche à mettre en place des mécanismes nouveaux pour les financer. D'où le foisonnement de fondations privées ces dernières années : selon Mme Gu Xiaojin, vice-présidente exécutive de la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise (FDJC), les fondations chinoises gèrent ensemble un capital de 10 milliards de yuans et collectent plus de 2 milliards de yuans par an. La FDJC elle-même est l'une des plus anciennes fondations en Chine, et celle qui

in turn as a parent to a great number of NGOs which it funds. (Most Chinese NGOs attending the Forum were supported by the CYFD.)

Though it sets up foundations, the Chinese government only partly funds their activities itself. Private donations also remain low: Chinese new wealth, young in its majority, has patently yet to develop a philanthropic culture comparable to that found in the West. Several speakers further mentioned in this context that the Chinese tax system offers precious little incentives liable to develop such a culture; so that the funding available to new foundations emanates essentially from multinational companies.

Though fast growing, the density of the Chinese associations mesh remains far behind that in France where around one million one hundred thousand associations are to be found (with a growth of 20.000 a year⁶) and where it is reckoned that one French person out of six belongs to an organisation. French associations accrue half of their budget from service delivery⁷. Although only 20% of them have a paid staff, this amounts to more than 1,600.000 jobs⁸. These figures are revealing of the history of the French welfare state, which has always relied on the delegation of missions towards the voluntary sector, notably the major professional organisations operating in the health-care sector.

Chinese researchers, for their part, reckon on one NGO for every 10.000 people⁹. Still, we have to make a difference between local initiatives – the much talked about “grassroots NGOs”, a part of which eludes official statistics, from the goNGOs (state controlled), and the foundations. The latter, numbering 1138 at last count (voluntary, non profit foundation, and corporate and private foundations lumped together) do not work in the same way as western private founda-

⁶ This figure represents the difference between the number of creations (60.000) and closures (40.000) a year.

⁷ The rest of the French associations budget includes the following items: 34% public funding (central and local government), 12% membership fees, 4% private donations. Figures quoted by Julien Adda during the Forum.

⁸ According to a specialist of the French voluntary sector, Edith Archambault (Professor at the University of Paris I Panthéon-Sorbonne) in 2004, French associations had 1.4 million people on their payrolls and relied on the work of 13 million volunteers.

⁹ Presentation by Kang Xiayuang, Director of the NGO Research Institute, Renmin University of China.

gère l'un des budgets les plus importants ; avec le Comité central de la Ligue de la jeunesse communiste chinoise pour organisme de tutelle, elle exerce à son tour une tutelle sur de très nombreuses ONG qu'elle finance. (La plupart des ONG chinoises présentes au Forum étant ainsi soutenues par la FDJC.)

S'il met en place des fondations, l'État chinois ne finance qu'une partie de leurs activités. Les dons des particuliers demeurent eux aussi très faibles : la nouvelle classe aisée chinoise, certes jeune, n'a visiblement pas développé une culture de charité comparable à celle que l'on peut trouver dans les pays occidentaux. Plusieurs intervenants évoquent sur ce point le rôle du système fiscal chinois, insuffisamment incitatif pour permettre à une telle culture de se développer. Les fonds dont disposent les nouvelles fondations proviennent donc en grande partie des firmes multinationales.

Ainsi, malgré son évolution rapide, la densité du tissu associatif chinois reste loin derrière celle de la France, où l'on compte environ 1 100 000 associations (avec une croissance de 20 000 par an⁴), et où, estime-t-on, un Français sur six fait partie d'une association. La moitié du budget des associations françaises provient de prestations de services⁵ ; si seulement 20% embauchent des salariés, elles représentent plus de 1 600 000 emplois⁶. Ces chiffres reflètent l'histoire de l'État-providence français, qui a toujours reposé sur la délégation des missions vers le secteur associatif, notamment les grandes organisations professionnelles opérant dans le secteur des soins et de la santé.

Les chercheurs chinois parlent, quant à eux, d'une « ONG » pour 10000 habitants⁷. Encore faut-il distinguer les initiatives locales spontanées – les « ONG d'initiative populaire », constamment évoquées au Forum, dont une partie échappe aux statistiques officielles –, les

⁴ Ce chiffre représente l'excédent entre le nombre de créations (60 000) et de fermetures (40 000) par an.

⁵ Le reste du budget associatif français se compose de postes suivants : 34% des subventions publiques (État et collectivités locales), 12% des cotisations des adhérents, 4% des dons privés. Chiffres communiqués par Julien Adda lors du Forum.

⁶ Selon une spécialiste du secteur associatif français, Édith Archambault (professeur à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne) les associations françaises employaient en 2004 1,4 million de personnes et reposaient sur le travail des 13 millions de bénévoles.

⁷ Intervention de Kang Xiaoyuang, directeur du Centre de recherches sur les NPO à l'Université du peuple de Chine à Pékin.

tions: They barely live off their own capital but sometimes act as go betweens for international donors and actors in the field.

Relation between civil society and the State

Although the diagnosis of the challenges is broadly common, and NGO leaders in both countries speak in similar terms of the NGOs' role, their vision of the way they should work turns out to be rather different. For the most part, contributions to the Forum, both French and Chinese set at the heart of their analysis the notion of complementarity and the need to discriminate between State and civil society's responsibilities. But what complementarity are we talking about and what kind of relationship between public authorities and NGOs does this complementarity entail?

On this point, two approaches came to the fore during the Forum: whereas some speakers seemed to think in terms of "functional" complementarity, in which the NGOs' role is restricted to acting in the field and carrying out the missions devolved – or abandoned – by the authorities, others called for a strategic partnership in which, alongside actions conducted in the field, NGOs are party to the co-definition of political objectives in their sector. These divergent approaches reflect two visions of the place of NGOs in society and thereby two different visions of governance. Without going so far as to speak of a "Chinese vision" and a "French vision" on the issue, it must be observed that French contributors insisted on the NGOs' duty to be involved in the definition of public policies more frequently than their Chinese counterparts. This stance bore on the questions they asked during presentations: how is one to self-regulate and "sing from the same hymn sheet"? which vision of society should be upheld by NGOs? How is one to maintain the specificity of an association's project in the teeth of central government pressures?... The Chinese seemed, for their part, more concerned with problems to do with internal NGO governance: How to conduct actions in the field and how to raise the funds in order to finance them. How should the association be organised? What internal structure should it be given? What role falls to the board of Trustees?

« GONGO » (contrôlées par l'État), et les fondations. Ces dernières, au nombre de 1 138 à l'état actuel (fondations reconnues d'utilité publique et fondations d'entreprises privées confondues), ne fonctionnent pas de la même façon que les fondations privées occidentales : elles ne vivent que marginalement de leur capital propre, mais jouent parfois le rôle d'intermédiaire entre les bailleurs internationaux et les acteurs de terrain.

Le rapport entre la société civile et l'État

Si le diagnostic des défis est largement partagé, si les responsables des ONG dans les deux pays parlent dans des termes comparables du rôle des ONG, les visions de la façon dont celles-ci doivent travailler se révèlent, quant à elles, assez différentes. La plus grande partie des interventions du Forum, à la fois françaises et chinoises, ont placé au cœur de leur analyse la notion de complémentarité et le besoin de répartir les responsabilités entre l'État et la société civile. Mais de quelle complémentarité s'agit-il, et quel type de rapport entre les autorités publiques et les ONG cette complémentarité exige-t-elle ?

Sur ce point, on a pu distinguer deux approches au cours du Forum : tandis que certains intervenants semblaient raisonner en termes de complémentarité « fonctionnelle », dans laquelle le rôle des ONG se limite aux actions de terrain et à l'exécution des missions déléguées – ou délaissées – par le pouvoir public, d'autres plaidaient pour un partenariat stratégique dans lequel, parallèlement aux actions menées sur le terrain, les ONG prennent part à la codéfinition des objectifs politiques dans leurs secteurs. Cette différence d'approche traduit deux visions de la place des ONG dans la société et, parallèlement, deux visions différentes de la gouvernance. Sans que l'on puisse parler d'une « vision chinoise » et d'une « vision française » en la matière, on doit constater que les participants français soulignaient plus souvent que leurs homologues chinois le devoir des ONG de participer à la définition des politiques publiques, et que cette orientation marquait les questions qu'ils posaient dans les interventions : comment s'autoréguler et « parler d'une seule voix » ? Quelle vision de société les ONG doivent-elles défendre ? Comment défendre la spécificité du projet associatif face à l'État ?... Les Chinois, eux, paraissent davantage préoccupés par les problèmes

The Legal status of Chinese associations

According to Article 35 of the People's Republic of China's constitution, citizens enjoy the freedom of association. This freedom is a legal basis fundamental to the emergence of civil society, whichever the country. And although this freedom had existed in nothing but name until the early eighties, it began taking shape in China after the reforms.

A raft of legal texts today regulates the registration of Chinese associations. The regulation currently in force has replaced that brought in 1989 and shaped by the Tienanmen demonstrations and the repression of pro-democratic movements. The promulgation of new laws in 1998 resulted from a long consultation process begun with an announcement in 1996 by the Ministry of Civil affairs: it was creating a working group aimed at the formulation of new regulations for associations and non-government organisations. Given Party sensitivities in this matter, the passing of the bills was slow and difficult.

The laws finally passed bear out these concerns and can be read as a sort of trade off:

- The regulation on the registration and management of social organisations (*shehui tuanti dengji guanli tiaoli*) adopted at the plenary session of the standing committee of the State Council on 25 September 1998.
- The regulation on the registration and management of people's not for profit enterprises (*minban feiqiye danwei zhanxing tiaoli*) adopted during the same plenary session.

The content of these two regulations sets the conditions required to create a social organisation or a people's not for profit enterprise, regulates their management and determines the control to which they may be subjected.

To round off the setting up of a management system for private social organisations, the government established in 1999 an office for the management of civic organisations (*minjian zuzhi guanli ju*) within the Ministry of Civil Affairs, taking over the social organisations Division (*shehui tuanti chu*). The creation

Le statut juridique des associations chinoises

Selon l'article 35 de la Constitution de la République populaire de Chine, les citoyens jouissent de la liberté d'association. Cette liberté est une base légale fondamentale pour l'émergence d'une société civile dans quelque pays que ce soit. Et si cette liberté d'association était restée lettre morte jusqu'au début des années 1980, elle commença à prendre corps en Chine après les réformes.

Un ensemble de textes juridiques vient aujourd'hui régler l'enregistrement et la gestion des associations chinoises. La réglementation en vigueur à l'heure actuelle a remplacé celle instaurée en octobre 1989 par le gouvernement et qui fut alors fortement influencée par les manifestations de Tienanmen et la répression des mouvements prodémocratiques. La promulgation de nouvelles lois en 1998 a été le fruit d'un long processus de concertation qui commença avec l'annonce faite en 1996 par le ministère des Affaires civiles de la création d'un groupe de travail pour l'élaboration de nouvelles réglementations sur les associations et organisations non-étatiques. En raison de la sensibilité du Parti sur la question, l'adoption de ces lois fut lente et difficile.

Les lois qui furent finalement adoptées reflètent cette inquiétude et peuvent être vues comme une sorte de compromis :

- La réglementation sur l'enregistrement et la gestion des organisations sociales (*shehui tuanti dengji guanli tiaoli*) adoptée lors de la 8^e session plénière du Comité permanent du Conseil d'État le 25 septembre 1998.
- La réglementation sur l'enregistrement et la gestion des entreprises populaires non commerciales (*minban feiqiye danwei zhanxing tiaoli*) adoptée lors de la même session plénière.

Le contenu de ces deux réglementations fixe les conditions nécessaires à la création d'une organisation sociale ou d'une entreprise populaire non commerciale, régit leur gestion et définit le contrôle auquel elles peuvent être soumises.

of this office and the adoption of regulation translated both the government's wish to keep in check the growing influence of this sector, but also its need to bestow a firmer legal and administrative framework on those social organisations that it may come to depend on.

Social organisations are defined as voluntary groups of citizens brought together by a common aim, and developing non profit activities. This definition looks very much like the description of associations enshrined in the 1901 French text: "A convention whereby two or more people merge on a permanent basis their knowledge or their activity with an aim other than sharing the profits". As for the people's non trading organisations, they are defined as "social organisations setting up not for profit activities, managed by businesses and professional reference units, social groupings and other social brokers, or even by citizens resorting to non-government means."

Even before their registration application package can be analysed, social organisations and people's not for profit enterprises must be endorsed by the proper administrative authority and have an "official sponsor", that is, most of the time, a government agency working in the same field. This "sponsor" is known as "professional reference unit" (*Yewu zhuguan*) or "mother in law" (*popo*) in the vernacular. Only when those two requirements are fulfilled can the package be considered.

The procedure to be observed to register a non-profit association is relatively restrictive, particularly for social organisations. However, it is finding a professional reference unit that is the major hurdle to the registration of organisations; a great many encounter major problems in finding an organization willing to play the part of guarantor before the Ministry of Civil Affairs. Many organisations do not wish to take responsibility for associations the viability of which is not assured. Those organisations that do not find a professional reference unit have no alternative but to register as a commercial concern with the trade and Industry Department. And there is no appeal procedure available should an application be rejected.

Pour parachever la mise en place du système de gestion des organisations sociales privées, le gouvernement créa en 1999 le Bureau de gestion des organisations citoyennes (*minjian zuzhi guanli ju*) au sein du ministère des Affaires civiles, succédant à la Division des organisations sociales (*shehui tuanti chu*). La création de ce bureau et l'adoption de réglementations reflétait à la fois le désir du gouvernement de contrôler ce secteur à l'influence grandissante, mais aussi son besoin de donner une base juridique et administrative plus solide aux organisations sociales qui pouvaient lui être si nécessaires.

Les organisations sociales sont définies comme étant des groupes volontaires de citoyens réunis autour d'un objectif commun et développant des activités non-lucratives. Cette définition ressemble fortement à la description des associations inscrites dans la loi française de 1901 : « Une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un autre but que celui de partager des bénéfices. » En ce qui concerne les entreprises populaires non commerciales, elles sont définies comme étant des « organisations sociales développant des activités sociales à but non-lucratif, gérées par des entreprises et des unités de travail institutionnelles, des groupes sociaux et autres forces sociales, ou encore par des citoyens utilisant des moyens non-étatiques. »

Avant même de voir leur dossier de demande d'enregistrement analysé, les organisations sociales et les entreprises populaires non commerciales doivent recevoir l'aval des autorités administratives compétentes et avoir un « sponsor officiel », soit souvent une agence gouvernementale travaillant dans le même domaine. Ce « sponsor » est appelé « Unité professionnelle de référence » (*Yewu zhuguan*), ou « belle-mère » (*popo*) en langage parlé. Lorsque ces deux conditions sont remplies, alors seulement le dossier peut être examiné.

Les procédures à suivre pour enregistrer une association à but non-lucratif sont relativement contraignantes, notamment pour les organisations sociales. Toutefois, c'est de trouver une unité professionnelle de référence qui représente l'obstacle majeur pour l'enregistrement des associations, un grand nombre d'entre elles rencontrant de grosses difficultés

Thus the difficulty in finding a guarantor added to other legal restrictions explains the small number of social organisations officially recorded. According to Ministry of Civil Affairs figures, on the whole of the territory, the number of registered social organisations hovers around 300.000 in 2007 whereas according to NPO Networks, a Chinese associations platform, the number of unregistered associations could reach two million. As for the number of People's non-profit enterprises, they could amount to around 159.000.

Astrid Fostier

Taken from the dossier « Les associations sociales chinoises [Chinese Social Associations] » created by Irenées and accessible on their site (www.irenees.net) as well as on IRG's own (<http://www.institut-gouvernance.org>)

This comes across less as a clash between two "philosophies" than as the choice of privileging one aspect of NGO work over the other. For significant divergence could be detected within the Chinese delegation: While most NGO representatives spoke mostly of their organisation and the actions they led some also brought up the public role of NGOs such as drawing public attention to regulation failures in their sector of activity, taking on a mediation role in conflicts between the authorities and the populations etc... In the field of environmental protection for instance, some Chinese participants referred to private initiatives which implicitly brought public administration into question, such as the case of an internet site being set up to inform on air pollution in a Chinese city¹⁰. Others, like Song Guojun, professor of environmental economics, insisted on the Chinese State's poor grasp of Chinese realities in many areas: the living conditions of ordinary people, level of public health, water supply, impact of economic growth on the environment... More broadly, many Chinese contributors criticised a "State that wants to do everything", "meddles into everything", etc., thus intimating that NGOs could play a more important part than they do at the moment.

¹⁰ Significantly, exchanges on awkward issues were framed in a somewhat elusive style thus Chinese contributors indicated that the site's hosts had encountered "some problems" as a result of publication but that these "problems" had been "resolved".

à trouver un organisme prêt à jouer le rôle de garant auprès du ministère des Affaires civiles. Beaucoup d'organismes ne veulent pas engager leur responsabilité auprès d'associations dont la viabilité n'est pas garantie. Les organisations qui ne trouvent pas d'unité professionnelle de référence n'ont donc comme unique solution que de s'enregistrer en tant qu'entreprise commerciale auprès du Bureau du commerce et de l'industrie ; et lorsqu'une demande d'enregistrement est rejetée, aucune procédure d'appel n'est possible.

Ainsi la difficulté de trouver un organisme garant ajoutée aux autres restrictions qu'implique la législation expliquent le faible nombre d'associations officiellement répertoriées. Selon des statistiques du ministère des Affaires civiles, sur la totalité du territoire, le nombre d'organisations sociales enregistrées serait d'environ 300 000 en 2007, alors que selon NPO Networks, une plate-forme d'associations chinoises, le nombre d'associations non enregistrées s'élèverait à 2 millions. Quant au nombre d'entreprises populaires à but non-lucratif, leur nombre serait d'environ 159 000.

Astrid Fostier

Extrait du dossier « Les associations sociales chinoises », réalisé par Irénées et accessible sur le site de l'association (www.irenees.net) ainsi que sur celui de l'IRG (<http://www.institut-gouvernance.org>)

relevant de la gouvernance interne des ONG : comment organiser les actions sur le terrain ? Comment lever des fonds pour les financer ? Comment organiser l'association, quelle structure *interne* lui donner ? Quel rôle donner au conseil d'administration ?...

Il y a là moins une opposition entre deux « philosophies » que l'effet du choix de mettre l'accent sur l'un plutôt que l'autre des deux aspects du travail des ONG. Car d'importantes nuances ont été perceptibles au sein de la délégation chinoise ; si la plupart des représentants des ONG parlaient surtout de leurs organisations et des actions qu'ils mènent, certains rappelaient aussi le rôle public des ONG, comme celui d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les dysfonctionnements dans la régulation de leur secteur d'activité, celui d'assurer le rôle de médiateur dans les conflits entre les autorités et la

So, the overall impression is that Chinese NGOs are quietly gaining experience they will be able to persuade the government with but that they still lack the “driving rods” to the decision makers’ sphere. The real difference between Chinese and French representatives lies less with a specific “philosophy of governance” than with their history and with the room for manoeuvre available to the NGOs and associations in both countries. The NGOs and associations’ public mission goes back a long way in France, it is hardly surprising that this aspect had more resonance among the French.

An example of the strategic complementarity between the French State and its NGOs and associations was provided during the Forum by Claude Heyberger, who described the role played by ATD Quart Monde¹¹ within the French Social and Economic Council (CES) in helping set up a policy to fight poverty. Created in 1925, the CES brings together professional organisations (trade unions and employers) but also NGOs and associations, in a consultative outfit responsible for advising on governmental reform projects. Here we have the main “driving rod” between civil society and the authorities, provided by the French political set-up. It is within this body that ATD could convert its experience of the realities on the ground (acquired in daily work with people living in great poverty) into a proposal for public action: the report on great poverty drafted by Joseph Wresinski, founder of the association, was supported by the CES and had an effective impact on the French government’s policies. Having steadfastly ignored it, the State had to publicly acknowledge that there was such a thing as deprivation. Sharing such experience strengthened the Chinese participants in the conviction that beyond the provision of social services, NGOs could set themselves the higher goal of taking part in the shaping of public policies.

Béatrice Luminet, of Médecins du monde (MdM), reminded us for her part that quality aid to the sick always requires in-depth knowledge of the situation and conditions of access to healthcare for the patient population, an expertise MdM volunteers have been in a position to acquire over the years. Today, the French government calls on this associations’ expertise for the simple reason that the State itself is short of it. That kind of influence, however, relies on a strong “internal

¹¹French (and founding) branch of ATD Fourth World (NdT)

population, etc. Dans le domaine de la protection de l'environnement, par exemple, quelques participants chinois évoquaient des initiatives privées mettant implicitement en cause l'Administration, comme dans le cas de la mise en place d'un site Internet informant sur la qualité de l'air dans une grande ville chinoise⁸. D'autres, comme Song Guojun, professeur d'économie environnementale, insistaient sur les faibles connaissances de terrain de l'État chinois dans de nombreux domaines : conditions de vie de la population, état de la santé publique, approvisionnement d'eau, effets du développement économique sur l'environnement... De façon plus générale, beaucoup d'intervenants chinois critiquaient un « État qui veut tout faire », qui « se mêle de tout », etc., faisant ainsi comprendre que les ONG pourraient jouer un rôle plus important qu'elles ne le font aujourd'hui.

L'impression générale est donc que, dans tous ces domaines, les ONG chinoises sont en train d'acquérir une expérience dont elles pourront se prévaloir auprès de l'État, mais qu'il leur manque encore des « courroies de transmission » vers la sphère des décideurs. La vraie différence entre les représentants chinois et français réside donc moins dans une « philosophie de la gouvernance » spécifique que dans l'héritage historique et dans les marges de manœuvre dont disposent les ONG et les associations des deux pays. La mission publique des ONG et des associations possède une longue histoire en France, et il n'est pas surprenant que cette vision ait été davantage mise en avant par les participants français.

Un exemple de la complémentarité stratégique entre l'État et les ONG et associations françaises a été fourni au cours du Forum par Claude Heyberger, qui a décrit le rôle joué par ATD Quart Monde auprès du Conseil économique et social (CES) pour contribuer à la mise en place d'une politique de lutte contre la pauvreté. Créé en 1925, le CES rassemble des organisations professionnelles (syndicales et patronales), mais aussi des ONG et des associations, dans un organe consultatif chargé d'émettre des avis sur des projets de réforme du gouvernement. Il s'agit donc de la principale « courroie de transmission » entre la société civile et les pouvoirs publics, prévue par le système politique français. C'est au sein de cette instance qu'ATD Quart Monde a transformé

⁸ De façon symptomatique pour le style quelque peu éluif qui marquait l'échange lorsque des questions difficiles étaient abordées, les participants chinois ajoutaient que les animateurs du site en question avaient rencontré « quelques problèmes » suite à la publication, mais que ces « problèmes » avaient été « résolus ».

integration" in the NGO or association, which must speak with one voice to ensure its credibility with the authorities and with public opinion. This drive for integration and harmonisation of positions and pronouncements naturally also goes for the NGO platforms, associations and representative outfits such as Coordination Sud¹², set up by the NGOs themselves. The advent of these platforms is the result of years of work and heralds the coming of age of French civil society. China still lacks this type of actor, essentially as a result of the State's distrust of any initiative aimed at creating action networks and the pooling of isolated initiatives and localized experiences¹³.

Recognition of the strategic role of civil society actors therefore derives, to a great extent, from the affirmation of their specific expertise. The mastery of information by the actors in the field – and by the social service's clients themselves – thus represents a major asset in France but remains undeveloped in China. It is, as we have seen, one of the chief themes underpinning Mdm's action, but also that of AITEC¹⁴, an association that offers, via a socially responsible expertise, to frame "alternative proposals in planning, public services and development funding". In very complex spheres like water management, instances of asymmetric information are many and are on the increase as technology advances – to the detriment not only of the users but also of local authorities, municipalities who are supposed to ensure that regulations are observed. The elaboration of this new expertise model is therefore essential, especially where associations act as service providers: for, unlike corporations, associative projects cannot be content with defending the interests of the service producers, they must take into account the users' viewpoint.

This last point is particularly relevant in the sphere of access to healthcare as Paloma Moreno-Elgard, of UNA emphasised in her presentation. UNA¹⁵ is a national organisation which federates associations operating in healthcare – home help, assistance to the elderly

¹² National coordination of French NGO's for International Solidarity (NdT).

¹³ This constraint can be observed in all the walks of public life, including the Internet, where, as Éric Sautedé wrote, individual expression thrives but any collective endeavour is soon stifled. See on this subject « Une révolution sans illusion. Internet et liberté d'expression en Chine [A Revolution but no Illusions] », *La Vie des Idées*, n° 24, may/june 2007.

¹⁴ (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs), the French (and founding) arm of Architecture & Development (A&D) (NdT).

son expérience de terrain (acquise dans un travail quotidien auprès des populations vivant en grande pauvreté) en une proposition d'action publique : le rapport sur la grande pauvreté, rédigé par Joseph Wresinski, fondateur de l'association, fut soutenu par le CES et eut un impact effectif sur la politique de l'État français. Après l'avoir longtemps ignorée, l'État dut ainsi reconnaître officiellement l'existence de la « grande pauvreté ». Cet échange d'expériences permet de conforter les participants chinois dans l'idée qu'outre leur rôle dans la fourniture des services sociaux, les ONG peuvent se fixer un objectif plus ambitieux de participer à la définition des politiques publiques.

Béatrice Luminet, de Médecins du Monde, a rappelé quant à elle qu'une assistance de qualité aux malades nécessite toujours la constitution d'une véritable expertise sur la situation et les conditions d'accès aux soins des populations de patients, expertise que les bénévoles de Médecins du Monde ont pu acquérir au fil des ans. Si l'État français fait aujourd'hui appel à cette expertise des associations, c'est qu'il en manque lui-même. Une telle influence suppose cependant une forte « intégration interne » de l'ONG ou de l'association, qui doit parler d'une même voix pour être crédible aux yeux des autorités et de l'opinion publique. Cet effort d'intégration et d'harmonisation des positions et du discours se prolonge naturellement au sein des plates-formes d'ONG, des associations et des organes représentatifs créés par les ONG elles-mêmes, comme Coordination Sud. L'existence de ces plates-formes est le fruit de décennies de travail et signe d'une maturation de la société civile française ; en Chine, ce type d'acteur manque encore, notamment du fait de la méfiance de l'État à l'égard de toute initiative visant la formation des réseaux d'action, la mise en commun des initiatives ponctuelles et des expériences locales⁹.

La reconnaissance du rôle stratégique des acteurs de la société civile passe donc en grande partie par l'affirmation de leur expertise spécifique. La maîtrise de l'information par les acteurs de terrain (et par les usagers de services sociaux eux-mêmes) apparaît ainsi comme un enjeu fort en France mais reste encore embryonnaire en Chine. C'est, nous l'avons vu, l'une des préoccupations principales de l'action de Médecins du

⁹ Cette contrainte se donne à voir dans tous les domaines de la vie publique, y compris sur Internet où, comme l'écrit Eric Sautédé, les expressions individuelles foisonnent mais toute activité collective se voit vite étouffée. Voir à ce sujet « Une révolution sans illusion. Internet et liberté d'expression en Chine », *La Vie des Idées*, n° 24, mai/juin 2007.

and the disabled. UNA's role is to harmonise the interests of three groups of actors: the service providers (local associations belonging to UNA, the clients and numerous public authorities (the State, local authorities driving their activity, social security funds which finance them...). This sector is an important employer (some UNA associations have up to one or two thousand employees), it was regulated quite late in the day and has to address the ongoing inequalities in health-care. UNA must take into account a whole range of interests: service quality, expenditure control, job creation policy... In order to uphold the rights of the clients (to whom the State now recognise the right to take part in the devising of the policies that concern them), UNA organises client associations as well as provider associations.

In France, the devolution of public service missions has run diverse courses: in the case of the MRF¹⁵, represented at the Forum by Patrick Guès, civil society had to fight hard to gain a foothold on a terrain (secondary education) long the preserve of the State and where public authorities continue to claim some form of monopoly. In UNA's case, the boot was on the other foot: up until the 80s the care of the elderly hardly came within the scope of governmental missions and was mostly left to civil society in its broadest sense (family, religious orders and, from the thirties onwards, the mutualist movement). In the first case (MFR), the object was to uphold an alternative model to that offered by the State (in this instance, a secondary education approach where formal teaching alternates with work placements), in the second (UNA), the object was to draw the government's attention to social needs hitherto neglected and to make it meet them with more public funding. But in both cases, the aim they sought brought associations to work towards influencing public policies notably on the strength of expert research and of the quality of the service provided by the associations. "Thus the "specificity of the association's project" is not the only starting point for setting up a strategic partnership: a more pragmatic approach whereby a sector neglected by the State gets taken over may set off the same process.

¹⁵ National Union for home assistance care and services (NdT)

¹⁶ Maisons Familiales Rurales, Rural training centres providing vocationally orientated education post 14 in small residential centres. (NdT)

Monde, mais aussi d'AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs), une association qui propose, à travers une expertise citoyenne, la formulation de « propositions alternatives sur l'urbain, les services publics et le financement du développement ». Comme l'expliquait Pierre Bauby dans son intervention, dans des domaines très complexes comme la gestion d'eau, les asymétries d'information sont nombreuses et tendent à se multiplier avec le progrès technique, au détriment non seulement des usagers, mais aussi des autorités locales (communes) censées veiller au respect de la réglementation. Cette construction d'une nouvelle forme d'expertise est donc essentielle, notamment là où les associations apparaissent comme des prestataires de service : car à la différence d'une corporation, le projet associatif ne peut se limiter à défendre les intérêts des producteurs des services, mais doit prendre en compte le point de vue des usagers.

Ce dernier enjeu concerne notamment le domaine de l'accès aux soins, comme l'a souligné dans son intervention Paloma Moreno-Elgard de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA), une organisation nationale qui fédère les associations actives dans le secteur des soins – aide à domicile, assistance aux personnes âgées et handicapées. Le rôle de l'UNA est de faire converger les intérêts de trois groupes d'acteurs : les prestataires de service (associations locales membres de l'UNA), les usagers et de multiples autorités publiques (État, collectivités locales qui pilotent leurs activités, caisses de sécurité sociale qui les financent...). Le secteur concerné est un gros employeur de main-d'œuvre, (certaines associations de l'UNA emploient jusqu'à 1 000 voire 2 000 employés), il n'a été réglementé que tardivement et doit faire face aux inégalités persistantes dans l'accès aux soins. L'UNA doit donc prendre en compte des intérêts multiples : qualité des services, maîtrise des dépenses, politique de création d'emploi... Pour défendre les droits des usagers (auxquels l'État reconnaît désormais le droit de participer à l'élaboration des politiques qui les concernent), l'UNA organise les associations d'usagers au même titre que les associations prestataires.

La délégation des missions de service public par l'État, en France, a suivi des trajectoires différentes : dans le cas du mouvement des Maisons familiales rurales (MFR), représenté au Forum par Patrick Guès, la société civile a dû se battre pour entrer sur un domaine (enseignement secondaire) investi très tôt par l'État et où le pouvoir public

The Funding of Chinese associations

In order to stress the non-governmental nature of their activity, many Chinese associations pointedly indicate that they receive no funding from the State. This is a plus for establishing an identity within an emergent civil society but it could also become a very constraining factor since they then frequently depend on foreign funding.

China receives every year 100 million US dollars in foreign private funding to implement its development projects. This foreign funding goes directly to the Chinese government, that is to the GONGOs (governmental NGOs) and other not for profit organisations. A large number of Chinese associations are thus funded entirely by foreign money, which gives the financial backer potentially disproportionate discretionary powers within the association leading to actions out of step with a sometimes misconstrued local situation. And yet foreign funding is often the only way for Chinese associations to keep going and to maintain their activity. When it comes to Chinese funding, according to Mr Xu Yongguang, vice-Chairman and Executive Director of the Narada Foundation, private donations to charitable associations in 2006 reached between three and four billion CNY, that is barely 0.2% of the GNI.

Regulations on social organisation and not for profit private enterprises are scant when it comes to financial matters. They state that funds must not be obtained illegally, that they must be used exclusively in the association's spheres of activity and that donors must be given due information on the use that was made of their donations whilst their choices concerning the donation must be respected. Associations must accept to be supervised by the relevant funding administrations and give a detailed account of their funding to their professional reference unit. As for profits they must never be paid back to social organisation members, a prohibition which does not affect the people's not for profit enterprises.

The take-off of associations and the upsurge in the sums involved have driven the Chinese government to pass laws regarding funding. The law on donations adopted by the

Le financement des associations chinoises

Pour mettre en avant leur nature non-gouvernementale, nombre d'associations chinoises insistent sur le fait qu'aucun de leur financement n'émane de l'État. C'est un point positif pour la création de leur identité au sein d'une société civile émergente, mais cela peut aussi devenir un facteur extrêmement contraignant puisqu'elles dépendent alors souvent de financements étrangers.

La Chine bénéficie chaque année de 100 millions de dollars US de fonds privés étrangers pour réaliser ses projets de développement. Ces fonds étrangers sont versés soit directement au gouvernement chinois, soit aux GONGO (ONG gouvernementales) et autres organisations à but non-lucratif. Un grand nombre d'associations chinoises sont ainsi financées à 100 % par des fonds étrangers, ce qui confère à ces bailleurs un pouvoir décisionnaire au sein de l'association pouvant être démesuré et mener à des activités « décalées » par rapport à une situation locale parfois mal comprise. Pourtant, les financements étrangers sont souvent le seul moyen pour les associations chinoises de se maintenir et de poursuivre leurs activités. Pour ce qui est des financements chinois, selon M. Xu Yongguang, vice-président et directeur exécutif de la Fondation Narada, les donations privées aux associations caritatives en 2006 ont atteint entre 3 et 4 milliards de CNY, soit à peine 0,2 % du PNB.

Les réglementations sur les organisations sociales et les entreprises privés à but non-lucratif sont très peu explicites quant aux questions financières. Il y est dit que les fonds ne doivent pas être obtenus illégalement, qu'ils doivent être utilisés exclusivement dans les domaines d'activité de l'association, que les donateurs doivent être bien informés de l'utilisation faite de leurs dons et que leurs choix quant à cette utilisation doivent être respectés. Les associations doivent accepter la supervision des administrations financières concernées et soumettre un rapport détaillé sur leurs finances à leur unité professionnelle de référence. Quant aux bénéfices, ils ne peuvent jamais être reversés aux membres des organisations sociales, interdiction qui ne touche pas les entreprises populaires non commerciales.

State Council 28 June 1999 is much more specific, even though some points remain unclear. For a start, it applies to all not for profit and public interest organisations (Gongyixing feiyangli de shiye danwei). Their funding may be as follows:

- Membership fees
- Government subsidies
- Income from commercial activities (tightly regulated activity)
- Donations
- Income from capital

These associations may make fund raising appeals in particular fields of activity:

- Humanitarian aid, fight against poverty, assistance to persons with disability and to disadvantaged social groups and individuals.
- Education, research, culture, health and sport
- Protection of the environment and construction of public amenities
- Other public interest endeavours towards social development and progress

In the West, besides private funds, many associations are supported by individual donors. In China, philanthropically motivated individual donors appear to remain relatively rare. Several factors may account for this. In the first place a ubiquitous Chinese State has taken too great a hold on all aspects of social life. This has stalled the development of a Chinese "charitable fibre". Next, there is hardly a well-off class to speak of and the number of people feeling sufficiently financially secure to give to associations is still small. Finally, some ill-equipped associations struggled to achieve their results, thereby damaging the sector's reputation. Furthermore, fund raising campaigns are fairly rare on the Chinese territory. Though it is stated under article 2 of the law on donations that non-profit associations may receive funding from private donors, there is no indication that these organisations can launch collection campaigns in order to procure these donations. In

L'essor des associations et l'augmentation des sommes en jeu ont obligé le gouvernement chinois à adopter une législation concernant leur financement. La loi sur les donations, adoptée par le Conseil d'État le 28 juin 1999, est beaucoup plus précise, même si quelques points restent encore flous. Tout d'abord, elle concerne toutes les organisations à but non-lucratif et d'intérêt public (*Gongyixing feiyingli de shiye danwei*). Leurs fonds peuvent être les suivants :

- Cotisations des membres.
- Subventions gouvernementales.
- Revenus d'activités commerciales (activités très règlementées).
- Donations.
- Intérêts de placements.

Ces associations peuvent lancer des appels aux dons dans certains domaines d'activité :

- Aide humanitaire, lutte contre la pauvreté, assistance aux personnes handicapées ainsi qu'aux groupes sociaux et individus en situation de précarité.
- Domaines éducatifs, scientifiques, culturels, de santé et sportifs.
- Protection de l'environnement et construction d'équipements publics.
- Autres domaines d'intérêt public en faveur du développement social et du progrès.

En Occident, en plus des fonds privés, nombre d'associations sont financées par des donateurs individuels. En Chine, les donateurs individuels animés par des sentiments philanthropiques semblent être encore relativement rares. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela. Tout d'abord, l'État chinois omniprésent a pris trop de place sur tous les aspects de la vie sociale. Cela a empêché, chez les Chinois, le développement d'une « fibre caritative ». Ensuite, les classes aisées sont encore peu nombreuses et le nombre de personnes se sentant dans une sécurité financière leur permettant de donner

effect, only a few goNGOs are authorised to organise such campaigns, so that only the Chinese Red Cross and the Ministry of Civil Affairs and its local offshoots can collect money after natural disasters. No other organisation can legally mount a collection campaign. After the 2004 Tsunami, the Chinese Red Cross and the China Charity Foundation alone were allowed to organise a collection campaign. They accrued 57 million CNY in donations (around 5 700 000 €) and, after the 2007 floods, the national Red Cross was the only fundraising actor to approach Chinese citizens.

Astrid Fostier

Taken from the dossier « Les associations sociales chinoises [Chinese Social Associations], created by Irenées and accessible on their site (www.irenees.net) as well as on IRG's own (<http://www.institut-gouvernance.org>)

In many respects, the history of the relationship between the State and the NGOs echoes that of the construction of the welfare state. Now one can hardly speak of a welfare state in the case of China let alone of the involvement of NGOs in its construction. This accounts for the circumscribed nature of the concrete actions undertaken by the Chinese NGOs attending the Forum. This is exemplified by the case of the private care home Angel's Home (represented by Wang Fang), which houses thirty or so children suffering from cerebral palsy. Such examples, evidence of patent success at the local level, remain isolated and are of little significance for more general social transformation.

Though they be active and frequently innovative in the field, Chinese NGOs still find it very hard to arrive at a strategic complementarity with the State. This is not surprising since this would require taking up a critical stand in the public arena. Now, in the Chinese context it is always difficult to know how far criticism can go. For all that it is authorised and promoted – as is happening in the fight against corruption at local level – this does not preclude the possibility of sanctions. Chinese participants do stress their wish that central government devolve more tasks to civil society actors and frequently criticise a “State that wants to do everything”. Some even see there the reason why economic reforms have only been “a qualified suc-

à des associations est encore restreint. Enfin, certaines associations trop faibles ont eu du mal à atteindre leurs résultats, infligeant une mauvaise réputation au milieu. De plus, les campagnes d'appel au don sont plutôt rares sur le territoire chinois. S'il est dit, dans l'article 2 de la loi sur les donations, que les organisations à but non-lucratif peuvent recevoir des fonds de donateurs privés, il n'est pas précisé que ces organisations peuvent lancer des campagnes de collecte afin d'avoir accès à ces dons. Effectivement, seules certaines GONGO sont autorisées à organiser de telles campagnes. Ainsi, seuls la Croix-Rouge chinoise et le ministère des Affaires civiles et ses émanations locales peuvent récolter des fonds lors de catastrophes naturelles. Aucune autre organisation ne peut, légalement, mener de campagne de collecte. Lors du tsunami en 2004, la Croix-Rouge chinoise et la China Charity Foundation ont été les seuls organismes à pouvoir organiser une campagne de collecte. Elles ont obtenu 57 millions de CNY de dons (environ 5 700 000 euros). Et lors des inondations de l'été 2007, la Croix-Rouge nationale a été le seul acteur de la campagne de levée de fonds auprès des citoyens chinois.

Astrid Fostier

Extrait du dossier « Les associations sociales chinoises », réalisé par Irenées et accessible sur le site de l'association (www.irenees.net) ainsi que sur celui de l'IRG (<http://www.institut-gouvernance.org>)

réclame toujours un certain monopole. Dans les cas de l'UNA, le chemin a été inverse : jusqu'aux années 1980, les soins des personnes âgées n'entraient que marginalement dans les missions de l'État et étaient largement abandonnés à la société civile au sens le plus large du terme (familles, congrégations religieuses et, depuis les années 1930, le mouvement mutualiste). Dans le premier cas (MFR), il s'agissait de défendre un projet alternatif à celui proposé par l'État (en l'occurrence, un modèle d'enseignement secondaire où les cours en classe sont alternés avec des stages en entreprise), dans le second (UNA), il s'agissait d'attirer l'attention de l'État sur des besoins sociaux jusqu'alors négligés, et de l'obliger à leur consacrer davantage de financements publics. Mais dans l'un comme dans l'autre, l'objectif poursuivi a amené les associations à œuvrer pour influencer les politiques publiques, notamment par le travail

cess". But they are pretty coy about actions aimed at drawing public attention to administrative failures. However such actions do exist already, at least at the local level: answering a direct question, the Chair of the Beijing Cultural Development Centre for Rural Women was forthright in her description of the role her organization played mediating in conflicts between women and local authorities, a role consisting for instance in helping the former to stand up for their rights in courts of law.

d'experts et par la qualité du service rendu par les associations. La « spécificité du projet associatif » n'est donc pas le seul point de départ de la mise en place d'un partenariat stratégique : une approche plus pragmatique, consistant à investir un espace délaissé par l'État, peut déclencher le même processus.

À maints égards, l'histoire des rapports entre l'État et les ONG en France reflète celle de la construction de l'État-providence. Or il est évidemment difficile de parler d'un État-providence dans le cas chinois, et encore moins de l'implication des ONG dans sa construction. C'est cela qui explique le caractère limité des actions concrètes menées par les ONG chinoises présentes au Forum, comme on l'a vu dans le cas de la maison de soins privée « Angel's Home » (représentée au Forum par Wang Fang), qui accueille gratuitement une trentaine d'enfants infirmes moteurs cérébraux. Des exemples comme celui-ci témoignent d'indéniables réussites au niveau local, mais restent circonscrits et ne débouchent guère sur des transformations sociales plus générales.

Si elles sont actives et souvent très innovatrices sur le terrain, les ONG chinoises ont donc encore beaucoup de mal à créer une complémentarité stratégique avec l'État. Cela n'est pas surprenant, puisqu'il s'agit d'assumer un rôle critique dans l'espace public. Or dans le contexte chinois il est toujours difficile de savoir jusqu'où la critique peut aller : si elle peut être autorisée et même encouragée, comme dans le cas de la lutte contre la corruption au niveau local, le risque de sanction ne peut jamais être complètement écarté. Les participants chinois insistaient certes sur leur souhait que l'État central délègue davantage de tâches aux acteurs de la société civile, et critiquaient souvent un « État qui veut tout faire ». Certains y voyaient même l'une des raisons pour lesquelles les réformes économiques « n'ont réussi qu'à moitié ». Mais ils restaient discrets sur les actions visant à attirer l'attention de l'opinion publique sur des dysfonctionnements de l'Administration. Pourtant, ces actions existent déjà, au moins sur le plan local : en réponse à une question directe, la présidente de l'Association des femmes rurales de Beijing n'a pas hésité à décrire le rôle de médiateur de son organisation dans les conflits entre les femmes et les autorités locales, un rôle qui consiste par exemple à aider les premières à réclamer leurs droits auprès des tribunaux.

What internal governance for NGOs?

On this subject there was no marked opposition between French and Chinese positions, but differences in the most frequently mentioned causes for concern. Chinese participants brought up as a priority the question of trust: if public authorities are to fund NGOs and grant them tax relief, how is the social value of the services provided to be ensured? Several Chinese contributors referred to embezzlements, which could have damaged the reputation of NGOs in China. (This legitimate concern with fraud control is probably associated with another concern, less readily aired in debate : that NGOs kept strictly to their social action brief).

French participants, for their part, insisted on NGOs' autonomy and their capacity for self-regulation. Pierre Calame's address in the name of the Charles Léopold Mayer foundation highlighted the working devices ensuring this self-regulation, via the inception of a sort of "process democracy" governing budgeting, the relationship between management and officials, relations with partners etc. Henri Rouillé d'Orfeuil, for Coordination Sud further showed through the example of the Charte éthique (ethical charter, signed by member federations) how NGO control could be ensured via a kind of mutual validation. Along the same lines, Julien Adda, of CPCA¹⁷ enlarged on the impact of another Charter, signed between his organisation and the French government: While associations commit to act in the general interest, the State acknowledges their independence.

This line of reasoning raised more disagreements within the Chinese delegation: some pointed to the need to grant more rights to NGOs and referred to the need for greater independence of action, while others insisted on the contrary on the notion that there are no rights without duties and that, in China, the State is justified in applying "constraining methods"¹⁸ on NGOs in order to "keep (them) under control". In this respect the latter relayed the State's official line, and specifically the recent Communist Party report on NGO regulations recommending their official classification on the basis of which to grant tax relief.

¹⁷ La Conférence permanente des coordinations associatives [The Permanent Bureau for the Coordination of Associations].

¹⁸ According to Kang Xiaoguang, Director of the NGO Research Institute, School of Public Administration, Renmin University of China.

Quelle gouvernance interne pour les ONG ?

Dans ce domaine, pas d'opposition marquée entre une position française et une position chinoise, mais des différences dans les thèmes de préoccupation les plus fréquemment cités. Les participants chinois soulevaient avant tout la question de la confiance : si les autorités publiques doivent financer des ONG et leur accorder des avantages fiscaux, comment s'assurer de la qualité des services rendus à la société ? Plusieurs intervenants chinois ont ainsi fait référence à des malversations financières qui auraient nui à la réputation des ONG en Chine. (À ce souci légitime de lutter contre la fraude s'ajoute sans doute un autre, plus discret dans le débat, à savoir le besoin de veiller à ce que les ONG ne débordent les limites de l'action sociale *stricto sensu*.)

Les participants français mettaient quant à eux l'accent sur l'autonomie des ONG et sur leur capacité à s'autoréguler. La contribution adressée par Pierre Calame au Forum au nom de la Fondation Charles Léopold Mayer insistait ainsi sur *les dispositifs de travail permettant cette autorégulation*, par la mise en place d'une sorte de « démocratie de processus » sur l'établissement des budgets, les relations entre administrateurs et administratifs, les relations avec les partenaires, etc. De son côté, Henri Rouillé d'Orfeuil, de la fédération Coordination Sud, montrait à travers l'exemple de la Charte éthique (signée par les fédérations membres) comment le contrôle des ONG peut être assuré par une forme de validation mutuelle. Dans le même esprit, Julien Adda, de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), expliquait les effets d'une autre charte, celle signée entre son organisation et l'État français : tandis que les associations s'engagent à mener des actions d'intérêt général, l'État reconnaît leur indépendance.

Ce type de réflexion soulevait plus de désaccords parmi les participants chinois : certains évoquaient le besoin d'accorder plus de droits aux ONG et rappelaient la nécessité d'une plus grande autonomie d'action, tandis que d'autres insistaient sur l'idée qu'avec les droits viennent les devoirs et qu'en Chine, l'État est fondé à appliquer des « méthodes coercitives¹⁰ » pour discipliner les ONG. En ceci, ces derniers faisaient écho au discours officiel, et notamment au récent rapport du

¹⁰ Intervention de Kang Xiaoguang, directeur du Centre de Recherches sur les NPO à l'Université du Peuple de Chine à Pékin.

And yet this – not altogether unexpected – viewpoint discrepancy between France and China becomes a lot more complicated once, broad statements aside, one starts addressing specific cases. In France the State's influence remains considerable via funding and the way it is granted: the French government is the French NGOs and associations' main financial backer. Meanwhile the self-regulatory system set up in France is still in question; according to Julien Adda, (CPCA), the French government too may be considering a "certification" system not so remote from the Chinese system. In effect NGO autonomy arises from constant negotiation and the strain that entails.

Conversely on the Chinese side, the concept of the State setting the framework for NGO action, mentioned by researchers and official decision makers is partly undermined by examples of local action from which central government seems absent and where local authorities turn out to be the applicant to the NGO. Typical of this is the aforementioned Hope project presented by Tu Meng, Secretary General of the China Youth Development Foundation (CYDF) and frequently referred to throughout the Forum. This programme, the most important in terms of rural development in China, led to the building of close to 14.000 primary schools in the countryside and to the education of over 3 million children from poor families since 1989. While the significance of the project for the Chinese countryside is patent, it also shows that the Chinese central government is hardly in control. Instead, the financial backers can broadly dictate their conditions to the local authorities.

The Chinese paradox is thus that of a State that wishes to control everything but is not in a position to. Its neglect of entire social action areas explains why in some cases, the relationship between the Chinese authorities and the NGOs can be reversed: instead of carrying out a mission set by the State, the NGOs and national and international financial backers themselves determine the missions, for instance by setting criteria of entitlement to the programme which local authorities have to satisfy. In other words, the Chinese case includes several governance models and brings to light realities that rather contradict official declarations insisting on the paramount role of the State.

Parti sur le règlement des ONG, qui préconise un classement officiel en fonction duquel les subventions fiscales leur seront accordées.

Pourtant, ce décalage de points de vue – assez attendu – entre la France et la Chine devient bien plus compliqué lorsque l'on passe des affirmations générales à l'analyse des cas concrets. En France, l'influence de l'État demeure considérable, notamment par le biais des financements et des conditions de leur attribution : l'État français reste le principal bailleur de fonds des ONG et des associations françaises. Par ailleurs, le système d'autorégulation mis en place en France fait toujours l'objet de débats ; selon Julien Adda (CPCA), l'État français songerait lui aussi à un système de « certificat » pas très éloigné du système chinois. En réalité, l'autonomie des ONG est le résultat d'une négociation permanente qui n'est pas dépourvue de tensions.

À l'inverse, du côté chinois, l'idée d'« encadrer » l'action des ONG par l'État, évoquée notamment par les chercheurs et les décideurs publics, se trouve en partie mise à mal par les exemples d'actions locales où l'État central semble absent et où les autorités locales paraissent en position de demandeur face aux ONG. L'exemple type est celui du projet « Hope », présenté par Tu Meng, secrétaire général de la FDJC, et évoqué fréquemment tout au long du Forum. Ce programme, le plus important en matière de développement rural en Chine, a permis la construction de près de 14 000 écoles primaires dans le secteur rural et la scolarisation de plus de 3 millions d'enfants issus des familles pauvres depuis 1989. Si l'importance du projet pour le monde rural chinois ne fait pas de doute, il montre en même temps que l'État central contrôle peu de choses : ce sont les bailleurs de fonds qui dictent assez largement leurs conditions aux autorités locales.

Le paradoxe chinois est donc celui d'un État qui veut tout contrôler mais qui n'en a pas les moyens. C'est cet abandon de pans entiers de l'action sociale qui explique pourquoi, dans certains cas, le rapport entre les ONG et les autorités chinoises peut s'inverser : au lieu d'accomplir une mission définie par l'État, les ONG et les bailleurs de fonds nationaux ou internationaux définissent eux-mêmes les missions, par exemple, à travers les critères d'accès au programme que les autorités locales doivent remplir. Autrement dit, le cas chinois contient plusieurs modes de gouvernance : on y découvre des réalités très différentes de celles que laisseraient supposer les déclarations officielles insistant sur le rôle primordial de l'État.

The same point was further illustrated by another example also pertaining to education: the BN Vocational School the activities of which were laid out by its Chair Yao Li, on the second day of the Forum. Situated in central Beijing, this vocational school was created for the children of workers from the countryside; private, free, 100% financed by large firms and international institutions, it has no equivalent in the Chinese system. Its curriculum, as well as the values the school aims to inspire the children with, is observably defined to a great extent by its financial backers. Mrs Yao Li openly stated that her purpose was to create another educational model, closer to business needs and she added: "If we were a State school we could not achieve our targets."

All these examples betray the curious "semi-detached" attitude of the government in China. On the one hand its representatives claim they intend to keep a close eye on NGOs' actions and draft a certification system; on the other, what can be observed in the field goes far beyond a "delegation of missions". As it cannot fund the actions, the State appears to disregard not only their implementation but also the definition of their objectives.

The role of the Board of Trustees

In the debate on NGOs' internal governance in China, the question of the status of the Board of Trustees was the focus of much attention during the Forum. This outwardly technical issue is a measure of Chinese society's evolution: the board of trustees represents a model of autonomous governance that, the way things stand, is difficult to translate into Chinese practice. The real power lies outside the board, with the parent organisation, which all NGOs need in order to be recognised by the State. This is the main device through which the State intends to control civil society's evolution.

In this context, it is fascinating to observe the extent to which board evolution gripped the Chinese delegates to the Forum. The redefinition of its role, the increase of its activity, the new balance to be found between autonomous governance and the external control exerted by the parent organisation... all these issues were raised throughout the Forum and show that "NGO governance" is

Autre illustration de la même thèse, tirée elle aussi du domaine de l'enseignement : le cas de la BN Vocational School, dont les activités ont été présentées par sa présidente Yao Li lors de la deuxième journée du Forum. Située en plein cœur de Pékin, cette école professionnelle destinée aux enfants des ouvriers migrants est tout à fait exceptionnelle dans le paysage chinois : privée, gratuite, financée à 100 % par les grandes entreprises et les institutions internationales. On constate que le cursus scolaire – tout comme les valeurs que l'école veut transmettre aux enfants – est défini en très grande partie en fonction des bailleurs de fonds. Mme Yao Li affirme ouvertement qu'il s'agit pour elle de créer un autre modèle d'enseignement, plus proche des besoins des entreprises, en ajoutant : « Si nous étions une école publique, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs. »

Tous ces exemples montrent une étrange présence-absence de l'État en Chine. D'un côté, ses représentants affirment vouloir veiller plus soigneusement sur les actions des ONG et préparent un système de certification ; de l'autre, ce que l'on constate sur le terrain va bien au-delà d'une « délégation des missions » : incapable de financer les actions, l'État semble délaisser non seulement leur mise en œuvre, mais aussi la définition de leurs objectifs.

Le rôle du conseil d'administration

Dans le débat sur la gouvernance interne des ONG en Chine, une importance tout à fait particulière fut accordée à la question du statut du conseil d'administration. À première vue d'ordre technique, cette question est révélatrice de l'évolution de la société civile chinoise : le conseil d'administration représente un modèle de gouvernance autonome qui, dans l'état actuel, se laisse difficilement appliquer aux réalités chinoises. Le vrai pouvoir réside en dehors du CA, chez l'organisme de tutelle que toute ONG doit trouver pour être reconnue par l'État. C'est le biais principal par lequel l'État entend contrôler l'évolution de la société civile.

Dans ce contexte, il est remarquable d'observer à quel point l'évolution du CA préoccupe les participants chinois au Forum. Redéfinir son rôle, augmenter son activité, trouver un nouvel équilibre entre gouvernance autonome et contrôle externe assuré par les organismes de tutelle... ces points ont été soulevés tout au long du Forum et montrent

undergoing major changes in China. If an example were needed, the CYDF has gradually brought its Board down from 150 members in 1994 to 21 in 2005. This reduction came in with a new internal composition, including less State representatives and more independent actors, notably employers. As this foundation's leadership indicated, this evolution answers the need to improve the organisation's somewhat tarnished image after the media questioned the way some funds had been invested. Other steps have come to reinforce this trend, such as the introduction of an independent annual audit. The new Board is gradually becoming the channel through which the foundation makes its public statements, even though its parent organisation (in this instance the central committee of the Chinese Communist Youth League) keeps a right of scrutiny (and specifically the right to veto nominees to the board).

Conclusion

The Forum's debates made it possible to confirm some of the theories put forward by researchers studying Chinese society. As observed in 2004 by Jude Howell, a specialist of the Chinese associative sector (and in attendance at the Forum), the emergence of actors focused on the fight against inequality is bound to impact on the evolution of governance in China¹⁹: strong in the legitimacy they have earned in the field and in the expertise the Chinese government essentially lacks, relying on funding it does not control (as is the case of the Hope Project, much discussed during the Forum), these actors are even now gaining the leverage needed to move into a deliberative arena which has yet to be devised. We must therefore expect changes in the perception they have of themselves and in their positions. In this respect, the Forum offered a few glimpses of an evolution that has barely started.

The evolution of internal governance is no small part of this process. For all that it may appear purely technical, the affirmation of the role of the Board of Trustees is crucial; it makes it possible to modulate the image of a civil society kept under State control. The external control exerted by the parent organisations remains extant but it is no

¹⁹ Jude Howell, "Seizing spaces, challenging marginalization and claiming voice", in Marlies Glasius, David Lewis & Hakan Seckinelgin, *Exploring Civil Society. Political and Cultural Contexts*, Routledge 2004, p. 127.

que la « gouvernance des ONG » est en pleine évolution en Chine. Un exemple en témoigne, celui de la FDJC, dont le CA a été progressivement ramené de 150 membres en 1994 à 21 en 2005. Cette réduction s'est accompagnée d'une nouvelle composition interne, avec moins de représentants de l'État et davantage d'acteurs indépendants, notamment des chefs d'entreprise. Comme le rappellent les responsables de cette fondation, cette évolution vient en réponse au besoin d'améliorer l'image de l'organisation, quelque peu ternie après les doutes émis dans les médias sur la façon dont les fonds avaient été investis. D'autres mesures sont venues renforcer cette tendance, comme l'introduction d'un audit annuel indépendant. Le nouveau CA devient progressivement l'instance d'expression publique de la Fondation, même si l'organisme de tutelle (en l'occurrence le Comité central de la Ligue de la jeunesse communiste chinoise) garde son droit de regard (et notamment le droit de veto contre les candidats au CA).

Conclusion

Les débats du Forum ont permis de confirmer quelques-unes des thèses avancées par des chercheurs qui étudient la société chinoise. Comme l'a noté en 2004 Jude Howell, spécialiste du secteur associatif en Chine (et participante au Forum), l'émergence des acteurs focalisés sur la lutte contre les inégalités aura forcément des conséquences sur l'évolution de la gouvernance en Chine¹¹ : forts d'une légitimité acquise sur le terrain et d'une expertise que l'État chinois ne possède pas, ou pas assez, ayant accès à des sources de financement qui échappent au contrôle de celui-ci (comme dans le cas du projet Hope, largement évoqué pendant le Forum), ces acteurs sont d'ores et déjà en train d'acquérir les leviers nécessaires pour investir l'espace de délibération qui, lui, reste à construire. Nous devons donc nous attendre à une transformation de la vision qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur discours ; à cet égard, le Forum a permis d'entrevoir quelques éléments d'une évolution qui n'en est qu'à ses débuts.

L'évolution de la gouvernance interne n'en est pas le moindre. Pour purement technique qu'elle puisse paraître, l'affirmation du

¹¹ Jude Howell, « Seizing spaces, challenging marginalization and claiming voice », in Marlies Glasius, David Lewis & Hakan Seckinelgin, *Exploring Civil Society. Political and Cultural Contexts*, Routledge 2004.

longer absolute, as shown by the varied evidence brought up by participants to the Forum regarding the part played by associations mediating between individuals and local authority. To which might be added numerous observations on the State's lack of expertise: on a "meddling state", or even the few cases of spontaneous initiatives that ended up drawing public attention to the Administration's dysfunctions. Last but not least, all we know of the Chinese political system must not blind us to the discrepancy between its bark and its bite: it may be that the Chinese government is quite simply overwhelmed by the speed of change and has no way of curbing the current evolution. The presence of international financial backers on its territory, the fact that Chinese foundations are partly financially dependent on multinationals and international organisations, the weakness of public response to hands-on actions, all these factors suggest that the Chinese State has a much weaker grip on the associative sector than it appears to have and this prospect holds promise and risk in equal measure.

Thus, appearances not withstanding, the relationship between the State and civil society is shifting rapidly. If we are to understand the dynamics of the current situation, we will have to keep a close eye on this evolution, by remaining in touch with researchers and actors in the field.

It is obviously difficult to forecast the path this evolution will take and what stage it will have reached in the mid-term. It would be naïve to conceive of a linear process leading to a relationship between State and associations similar to that which prevails in France as we write. The latter, seen at close quarters is incidentally far from cast in stone. Pressure on NGOs and associations is oblique but palpable, inherent to the role of the State as main backer of the associations. At that point as well, there is cause to pause before the discrepancy between theory and practice. French delegates unanimously insisted on the independence of associations but some situations show that the reality is a lot more complicated.

The evolution of Chinese associations will not consist in catching up with a preset, static model. It will go its own way and the differences are not set to vanish. The challenge, in years to come lies with organising the transfer of knowledge and experience between

rôle du conseil d'administration est d'une importance cruciale ; elle permet de nuancer l'image d'une société civile mise sous tutelle par l'État. Le contrôle extérieur (par les organismes de tutelle) reste bien réel, mais il n'est plus aussi absolu. On peut en donner pour preuve les différents témoignages de participants au Forum concernant le rôle joué par les associations comme médiateurs entre les individus et les autorités locales. On peut également noter les nombreuses réflexions sur l'insuffisance de l'expertise de l'État, sur un « État qui se mêle de tout », ou encore les quelques exemples donnés des initiatives spontanées qui ont abouti à signaler au grand public des dysfonctionnements de l'Administration. Enfin et surtout, tout ce que nous savons sur le système politique chinois ne doit pas nous faire oublier le décalage entre le discours et la réalité : il se peut que l'État chinois soit tout simplement dépassé par la vitesse des changements, qu'il n'arrive pas à endiguer les évolutions en cours. La présence des bailleurs de fonds internationaux sur son territoire, le fait que les fondations chinoises soient en partie dépendantes financièrement des multinationales et des organisations internationales, la faiblesse du soutien public aux actions de terrain, tous ces facteurs laissent penser que l'État chinois contrôle bien moins le secteur associatif qu'il n'en a l'air. Et cette perspective comporte autant de promesses que de dangers.

Au-delà des apparences, les rapports entre l'État et la société civile évoluent donc rapidement ; si nous voulons comprendre la dynamique de la situation actuelle, nous devons suivre ces évolutions de près, en accompagnant les chercheurs et les acteurs présents sur le terrain.

Il est évidemment difficile de prédire quel chemin cette évolution prendra et à quel « point d'arrivée » elle aboutira à moyen terme. Il serait naïf d'envisager un processus linéaire au terme duquel les rapports entre les associations et l'État seraient une copie de ceux qui, pour l'heure, dominant en France. D'ailleurs, vus de près, ces rapports, dans notre pays, sont loin d'être figés : la pression sur les ONG et les associations est indirecte mais palpable, liée au rôle de l'État comme principal financeur du secteur associatif. Là aussi, nous devons nous arrêter devant le décalage entre le discours et la réalité : les représentants français ont tous insisté sur l'autonomie du projet associatif, mais certains exemples concrets montrent que la réalité est plus compliquée.

France and China, and that is a two-way transfer. On the French side it was conspicuous, during the Forum that there is much to be learnt from the shift from hands-on action to the more ambitious role of the association or NGO as an actor in the official decision-making process. On this subject, French participants stressed in particular internal cohesion and the need to speak with one voice when facing the State, to create national, European federations, to involve the clients in the diagnosis and the formulation of proposals. All these features could prove useful to those who wish to involve the Chinese associative sector in governance; it falls to us to sustain the exchange initiated during the Forum.

Finally the analysis of strategies and working methods must be conducted alongside a broader appraisal of social evolution and State policies in China. The history of the French associative sector shows that it has been shaped by the place it carved for itself within the welfare state. In China, however there is no such thing as a welfare State, not even in gestation, whereas unbridled capitalism gives rise to unprecedented social tensions. It would be fanciful to imagine that civil society might, even with the backing of international organisations, take on this challenge alone. Invaluable though they be, the actions presented during the Forum remain on the scale of a drop in the ocean. In the mid-term, the only feasible solution is the setting up of a true social welfare system (labour law, social cover, public services...). In this respect, some hopeful moves have been observed, such as the new labour laws come into force on 1 January 2008. This law provides for new protections for Chinese workers – as long as employers take note, that is. And this is unlikely to happen unless civil society proves able to take a public stand for its workforce. The associative sector must nudge the State on this path and stand by all along the way. For it is on that hitherto untrodden path, that the future relationship between the State and civil society in China will be forged.

L'évolution du secteur associatif chinois ne sera pas un rattrapage d'un « modèle » préexistant et figé : elle suivra son propre chemin, et les différences ne sont pas vouées à disparaître. Le défi des années à venir consiste donc à organiser un transfert du savoir et des expériences entre la France et la Chine, un transfert qui doit aller dans les deux sens. Côté français, il était visible pendant le Forum que ces expériences concernent en premier lieu le passage des actions de terrain à un rôle plus ambitieux, où l'association ou l'ONG devient un acteur des processus publics de décision. En parlant de ce passage, les participants français insistaient notamment sur l'intégration interne et le besoin de parler d'une même voix face à l'État, de créer des fédérations nationales et européennes, d'impliquer les individus assistés dans le diagnostic et la formulation des propositions. Tous ces éléments peuvent se révéler utiles pour ceux qui souhaitent impliquer le secteur associatif chinois dans la gouvernance, et notre devoir est de maintenir l'échange entamé pendant le Forum.

Finalement, l'analyse des stratégies et des méthodes de travail doit s'accompagner de celle, plus générale, de l'évolution sociale et des politiques publiques en Chine. L'histoire du secteur associatif français nous enseigne que sa forme actuelle a été façonnée par la place qu'il s'est taillée au sein de l'État-providence. En Chine cependant, on ne peut parler d'un État-providence, même embryonnaire, mais plutôt d'un capitalisme sauvage qui génère des tensions sociales sans précédent. Il serait excessif d'imaginer que la société civile puisse, même avec le soutien des organisations internationales, relever seule ce défi ; bien qu'utiles, les actions présentées pendant le Forum demeurent de l'ordre de la goutte d'eau dans l'océan. À moyen terme, la seule solution réaliste est celle de la mise en place d'un véritable système de protection sociale (droit du travail, assurances sociales, services publics...). D'ores et déjà, on peut entrevoir quelques signes encourageants à cet égard, comme le nouveau droit du travail entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Cette loi prévoit de nouvelles protections aux salariés chinois ; encore faut-il qu'elle soit réellement appliquée dans les entreprises, ce qui ne se fera pas sans une société civile capable de défendre les salariés dans l'espace public. Le secteur associatif doit encourager l'État à s'engager sur cette voie et l'accompagner tout au long du chemin. Car c'est sur ce chemin-là, qui reste tout entier à parcourir, que se formera le futur rapport entre l'État et la société civile en Chine.

Abstract of the presentations



Julien Adda

Delegate general of the Permanent Bureau for the coordination of associations (France)

"Governance and Coordination of French associations"

The standing conference for the coordination of associations is evolving a "governance system" specific to voluntary associations. This system thrives on the draw inherent to the sectors represented. It makes the most of associative specificities and assets: disinterested, non-profit action, mixed human and financial resources, geographic embedeness, civic response.... Then, the standing conference proposes to negotiate with the authorities, the normative framework within which to exercise the freedom afforded by their association status (economy, employment, activities).



Pierre Bauby

AITEC (France)/ Architecture & Development (A&D)

"Providing water as a public service: the part of third sectors and users in different European countries"

In all European countries, the supply of water rates as a public service or a public interest mission. It guarantees access to all inhabitants, through an organisational structure resting on solidarity, a long-term vision. The responsibility for structuring water management falls to varied local authorities. But the stakes involved in the integrated management of the sector lead to an action at the level of water catchment areas.

In Europe, the sector operates under very diverse organisation models and management styles (public/private), linked to the history, traditions and institutions of the varied countries. In 2003, in the 15 EU Member States, there were more than 30.000 different providers; 55% of the EU15 population was being catered for by public services, 35% by private companies and 10% by semi-public companies; there were no large public operators though some large private operators.

Most of the European operators involved, be they States or local authorities, or even private operators, do not press for a mandatory liberalisation, that is for sys-

Résumés des interventions



Julien Adda

Délégué général de la Conférence permanente des coordinations associatives (France)

« La gouvernance et la coordination des réseaux associatifs en France »

La Conférence permanente des coordinations associatives développe un « système de gouvernance » interne au mouvement associatif. Ce système agit sur l'ancrage identitaire des secteurs représentés ; il valorise les spécificités et les atouts des associations : désintéressement, non-lucrativité, mixité des ressources humaines et financières, ancrage territorial, citoyenneté... La Conférence permanente entend ensuite négocier avec les pouvoirs publics l'encadrement normatif de l'exercice de cette liberté associative (économie, emploi, activités).



Pierre Bauby

AITEC-Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (France)

« Les services publics de fourniture d'eau, le tiers secteur et les usagers dans les pays européens »

Dans tous les pays européens, l'approvisionnement en eau relève de missions de service public ou d'intérêt général, c'est-à-dire de la garantie d'accès de chaque habitant, de formes d'organisation reposant sur la solidarité, de vision à long terme. La responsabilité d'organisation de la gestion de l'eau relève des communes ou des institutions locales. Mais les enjeux de gestion intégrée du secteur conduisent à agir au niveau des « bassins » versants.

Il y a, en Europe, une grande diversité de modes d'organisation, de types de gestion (public/privé) du secteur, qui tient aux histoires, traditions et institutions des différents pays. En 2003, dans les quinze États membres de l'UE, il y avait plus de 30 000 opérateurs différents ; 55 % de la population des quinze était desservie par des opérateurs publics, 35 % par des compagnies privées et 10 % par des sociétés mixtes ; il n'existait pas d'opérateur public de grande taille, mais de grands opérateurs privés.

tematic and compulsory competitive bidding. Each EU Member State and each local authority responsible for ensuring water distribution and sanitation, sets its own policy, mostly for pragmatic reasons. This results in a general trend towards the slow but gradual and cautious development of a management devolved to the private sector.

Furthermore, according to each country's history, traditions and institutions, the users and their representatives are involved to a greater or lesser extent in the definition, the organisation, the regulation, the evaluation and the suitability of the service. The nature of this involvement is also linked to the issues at stake in the evolution of the water supply sector. Users' input may bear on access for each resident, quality, costs, the way the service is run, etc...



Claire Calosci

Aide et Action

"The specificity of education in the collaboration of NGOs with public authorities"

From the outset, the Universal declaration of Human Rights makes education the responsibility of the States who answer for the access to and quality of education while acknowledging at the same time the right of parents to choose the education required by their children. Education is by nature

a terrain on which public and private, supply and demand even out.

Policies of decentralisation and privatisation of education, drives to harmonise contents and qualifications, as well as international development policies (financial aid, ownership, decentralisation of part of the funding, resource redirected to Southern CSOs etc...) bring about new complementarities between authorities and NGOs.

On the basis of three different experiences, in Western Africa, South-East Asia and in the West Indies, this presentation will stress both the NGOs need to work on different scales, with new public actors and different styles of governments and the need to advance their own governance in order to remain relevant development actors.

La plupart des acteurs européens concernés, qu'il s'agisse des États, des autorités publiques locales et même des opérateurs, ne se prononcent pas pour une libéralisation impérative, c'est-à-dire pour une mise en concurrence systématique et obligatoire. Chaque État membre de l'Union européenne et chaque autorité locale responsable de l'organisation du service d'eau et d'assainissement, conduit sa propre politique, de manière le plus souvent pragmatique. Il en ressort une tendance générale à un développement lent mais progressif et prudent de la gestion déléguée aux entreprises privées.

Par ailleurs, selon les histoires, traditions et institutions de chaque État, les usagers et leurs représentants participent plus ou moins à la définition du service et de son organisation, à sa régulation, à son évaluation, à son adaptation. La nature de cette participation tient également aux enjeux d'évolution du secteur de l'eau : l'intervention des usagers peut porter sur l'accessibilité pour chaque habitant, sur la qualité, sur l'évolution des tarifs, sur le mode de gestion du service, etc.



Claire Calosci

Aide et Action

« La spécificité du champ éducatif dans la collaboration des ONG et des autorités publiques »

La Déclaration universelle des droits de l'homme place d'emblée l'éducation sous la responsabilité des États, garants de l'accès et de la qualité de l'éducation, en reconnaissant en même temps le droit des parents de choisir l'éducation à donner à leurs enfants. L'éducation est par

nature un champ au sein duquel s'équilibrent en permanence public et privé, offre et demande.

Les politiques de décentralisation et de privatisation de l'éducation, les efforts d'harmonisation des contenus et des certifications, ainsi que les politiques internationales de développement (aide budgétaire, appropriation, décentralisation d'une partie des financements, allocation des ressources en direction des OSC du Sud, etc.) créent de nouvelles complémentarités entre autorités publiques et ONG.

À travers trois terrains différents en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud-Est et dans les Caraïbes, cette intervention mettra l'accent à la fois sur la nécessité pour les ONG de travailler à différentes échelles, avec de nouveaux acteurs publics et différents types d'État, et sur celle de faire évoluer leur propre gouvernance pour rester des acteurs pertinents du développement.



Albert Chen Lichuan

Member of the Board, Institute for research and debate on governance

"Civil society's role in the dialogue process between China and Europe"

1. General conditions surrounding the inter-society dialogue between China and Europe

- The economic take off of China fuels hopes and fears in equal measure in Europe: hope to see China in a position to

fulfil its role as a world actor, fear to see China emulate Northern economies in the pursuit of a productivism greedy for energy and natural resources ;

- Over and above the economic challenge, China seems to challenge the west on the institutional front by way of imposing its own development model : single party autocracy + market economy = development. But one may wonder whether this is a transitional model linked to the specificity of the Chinese context or a stable and lasting institutional creation.

- Chinese society seems to be going through the "associative revolution" experienced by some developing countries at the end of last century. Economic globalisation brings in its wake another globalisation, that of civil society for which China is becoming the last frontier;

- One of the major challenges shared by China and Europe is to reconcile two societal approaches: one resting on rights (the rule of law, human rights), the other on the art of living in harmony with people with different interests, hence the concept of "harmonious society". The two approaches have to mesh with different historical and cultural contexts: Western individualism here and Eastern collectivism there.

2. A new dialogue mechanism: the 2nd China-Europe Forum

- A non-governmental initiative enjoying official support on the European as on the Chinese side; a hundred Chinese and European institutions involved.

- 19 socio-professional workshops and 27 thematic workshops were organised simultaneously in 23 cities of 7 European countries. 300 Chinese and 550 Europeans from all walks of life took part.

- Free and diverse communication, prolific strength of proposals.

- Two distinct voices: that of pragmatism (stand distinct or learn from the other party) and that of a universalism that ponders a universal, shared destiny and the way to arrive at a shared ethical platform;

- A first synthesis, drawn by Pierre Calame, the main organiser of the Forum arrived at four questions common to China and Europe :

- How to start a transition towards another development model ?

- On which values and heritage are we to found our societies ?



Albert Chen Lichuan,

Administrateur de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance

« Le rôle de la société civile dans le processus de dialogue Chine-Europe »

1. Conjoncture du dialogue entre société chinoise et société européenne.

- L'envol économique de la Chine nourrit aussi bien des espoirs que des craintes en Europe, espoirs de voir la Chine pouvoir assumer sa responsabilité d'acteur mondial, craintes de voir la Chine rejoindre les pays du Nord sur la voie d'un productivisme boulimique en énergie et ressources naturelles ;

- Outre le défi économique, la Chine semble lancer à l'Occident un défi d'ordre institutionnel qui consiste à imposer son propre modèle de développement : autoritarisme du parti unique + économie de marché = développement. Mais on peut se demander si c'est un modèle de transition lié au contexte particulier de la Chine ou une invention institutionnelle stable et de longue durée ?

- La société chinoise semble en train de vivre « la révolution associative » qu'ont connue certains pays en voie de développement à la fin du siècle dernier. La mondialisation économique est accompagnée d'une autre mondialisation, celle de la société civile dont la Chine devient l'une des nouvelles frontières ;

- L'un des défis majeurs, commun à la Chine et à l'Europe, est de réconcilier les deux approches de la société humaine, l'une fondée sur les droits (l'État de droit, les droits de l'homme et du citoyen), l'autre sur un savoir vivre en harmonie entre individus d'intérêts différents, d'où le concept de « la société harmonieuse ». Ces deux approches s'inscrivent dans les contextes historique et culturel différents : l'individualisme occidental d'un côté, le collectivisme oriental de l'autre.

2. Un mécanisme de dialogue d'un nouveau genre : le 2^e Forum Chine-Europe.

- Une initiative non-gouvernementale bénéficiant de soutiens officiels du côté européen comme du côté chinois ; une centaine d'institutions chinoises et européennes y ont été impliquées ;

- 19 ateliers socioprofessionnels et 27 ateliers thématiques ont été organisés simultanément dans 23 villes de 7 pays européens. 300 Chinois et 550 Européens d'horizons divers y ont participé ;

- Prise de parole libre et pluraliste, force de propositions proliférante ;

- Deux voix distinctes : celle du pragmatisme (se distinguer ou apprendre de l'autre) et celle de l'universalisme qui s'interroge sur le destin universel commun et sur la possibilité de bâtir un socle éthique commun ;

- Une première synthèse que fait Pierre Calame, organisateur principal du Forum, a pu dégager quatre questions communes à la Chine et à l'Europe :

- How will China and Europe fulfil their responsibilities as world actors in the future?
- How are we to re-address the production of common good and the management of our societies at all levels?

3. A few points to concentrate on in the China-Europe dialogue process.

- Openness: the inter-society dialogue must retain the broadest possible definition of civil society. A society's diversity is expressed through the multiplicity of internal debates;
- Continuity: besides the cooperation focused on punctual projects, Chinese and European NGOs must develop more ongoing cooperation based on their convictions and shared values;
- Stimulation: when confronted with the dual need for stability and capacity for change, external dialogue can stimulate internal debate and advance the quest for a governance model adjusted to the reality on the ground.



Patrick Guès

Head of communication of the National Union of the Maisons familiales rurales

"Place and role of a non-state actor in a public scheme: the Maisons familiales rurales case"

In 1937, a unionised group of small farmers from south-western France created a novel training centre for their children: the Maison familiale rurale. The families' collective responsibility, the dovetailed links between education and countryside development, personal and civic development, general and vocational education are the mainstays of this project. These farmers pragmatically conceived of an alternating teaching approach for their sons, and later for their daughters, and evolved an educational overall approach closely interweaving formal, non-formal and informal learning. Since then, society has changed and so have the Maisons familiales rurales. Their number has grown: 440 associations in France educating 70.000 students, in formal training or placement; plus over 600 Maisons familiales rurales in 30 other countries. Their alternating model has become more professional, the trainings more diverse but the will to associate all parents within a family grouping remains a key principle for this movement.

- Comment engager une transition vers un autre modèle de développement ?
- Sur quelles valeurs et sur quel héritage fonder nos sociétés ?
- Comment Chine et Europe assumeront dans l'avenir leurs responsabilités d'acteur mondial ?
- Comment repenser la production du bien commun et la gestion de nos sociétés à toutes les échelles ?

3. Quelques points à développer dans le processus de dialogue des sociétés Chine-Europe :

- Ouverture : le dialogue des sociétés doit retenir la définition la plus large possible de la société civile. La diversité de chaque société se révèle à travers de multiples débats internes ;
- Durabilité : à part la coopération centrée sur les projets de courte durée, les ONG chinoises et européennes doivent développer davantage la coopération de longue durée fondée sur la conviction et sur le partage des valeurs ;
- Stimulation : face à la double exigence de stabilité et de capacité d'évolution, le dialogue avec l'extérieur peut stimuler le débat intérieur et favoriser la recherche de mode de gouvernance adapté à la nouvelle réalité.



Patrick Guès

Directeur de la communication de l'Union nationale des maisons familiales rurales

« Place et rôle d'un acteur non-étatique dans l'action publique : le cas des Maisons familiales rurales »

En 1937, des petits paysans syndicalistes du Sud-Ouest de la France inventent un centre de formation professionnel singulier pour leurs enfants : la Maison familiale rurale. La responsabilité collective des familles, les liens entre l'éducation et le développement des territoires, la formation humaine et citoyenne, l'enseignement général et professionnel étroitement imbriqués constituent les axes forts de ce projet. De façon pragmatique, ces agriculteurs conçoivent un enseignement alterné au profit de leurs fils, puis plus tard de leurs filles, et développent une approche globale de l'éducation mêlant étroitement les apprentissages formels, non formels et informels. Depuis, la société s'est transformée, les Maisons familiales rurales aussi. Leur nombre s'est accru : 440 associations en France formant 70 000 élèves, apprentis ou stagiaires et plus de 600 Maisons familiales dans 30 autres pays. Leur pratique de l'alternance s'est professionnalisée. Les formations se sont diversifiées mais la volonté d'associer tous les parents au sein d'un groupement familial demeure un principe essentiel du mouvement.

Ainsi, au cours de leur histoire, les Maisons familiales rurales ont recherché, en

Thus, as they developed, and in step with the needs and evolution of their environment, the Maisons familiales rurales worked towards processes and legal frameworks that would ensure the realisation of this family centred educational ambition both from within and without. We had to find a way to get the ear of the authorities. To gain recognition without forgoing our soul, our legitimate demands, our activities and this in the field of education and training where, in France, the State likes to keep the upper hand. We also had to figure out the governance instruments that would advance our recognition. Such were the questions our institution steadfastly sought to answer. The movement gradually managed – not that it was always easy – to weave stable relationships with the diverse tiers of government, be they national or regional while having at heart to protect its originality.



Claude Heyberger,

ATD-Fourth world coordinator for Asia

"The Challenge of educating children from marginalized communities in France and in one Southern country"

Today in France, the quest for greater social justice is conducted in a context where it is admitted that deprivation is still the fate of many families. since its beginnings in 1957, ATD has worked at exposing the persistence of great poverty regardless of the high standard of living achieved by the country as a whole. The implementation of comprehensive and lasting policies to fight it are required, for which it has fought long and hard. Its battle has been sustained by the conviction that people experiencing major social difficulties must be party to finding the solutions.

And yet how can a fruitful partnership be achieved between two worlds :

- That of public services and institutions aware of their obligations towards all citizens whilst not reaching them all ;
- That of populations undermined by the financial uncertainty they experience and the feeling that their efforts to improve their children's life goes unrecognised?

The experiment conducted by ADT with educational establishments at a range of levels and in different places outlines the conditions propitious to this partnership and the avenues it opens towards the children's greater success. Transposed to Burkina Faso (West Africa), this partnership experiment, involving ATD, a group of street children (and their families), and agents from the country's Ministry for Social Welfare, led to the setting up of a suitable public service.

interne et en externe, au fur et à mesure des besoins et de l'évolution de leur environnement, les processus et les cadres juridiques qui permettaient l'expression de cette ambition familiale et éducative. Comment se faire entendre des pouvoirs publics ? Comment faire reconnaître, sans perdre son âme, ses légitimes revendications et ses activités, dans le domaine de la formation en particulier où, en France, l'État reste très interventionniste ? Mais aussi, comment se doter des outils de gouvernance qui permettent de favoriser cette reconnaissance ? Telles sont les questions auxquelles cette institution a essayé de répondre avec ténacité. Le mouvement a progressivement pu, non sans mal quelquefois, tisser des relations durables avec les différents niveaux des administrations, nationales ou régionales, tout en ayant le souci permanent de protéger ses principales spécificités.



Claude Heyberger

Responsable ATD Quart Monde de la région Asie

« Le défi de l'éducation des enfants dans les secteurs sociaux les plus marginalisés en France et dans un pays du Sud »

Aujourd'hui, en France, la recherche de plus de justice sociale s'opère dans un contexte où il est reconnu que l'extrême pauvreté continue d'affecter de nombreuses familles. Révéler cette persistance de l'extrême pauvreté malgré le haut niveau de vie économique atteint par le pays et la nécessité de mettre en œuvre des politiques globales et durables pour la combattre a été un long chemin, suivi depuis ses débuts en 1957 par ATD Quart Monde. Ce chemin a été balisé par la conviction que les personnes vivant de grandes difficultés sociales pouvaient elles-mêmes contribuer à la recherche des solutions.

Cependant, comment faire collaborer, dans un partenariat fructueux, deux mondes :

- celui des services publics et institutions, conscients d'exister pour le bien de tous les citoyens, mais sans les atteindre tous ;
- celui de populations affaiblies par leurs conditions de vie précaires, et se sentant peu reconnues dans leurs efforts pour améliorer la vie de leurs enfants ?

L'expérience menée par les équipes d'ATD Quart Monde avec les institutions scolaires à différents niveaux et en plusieurs lieux met en lumière les conditions qui favorisent ce partenariat et les chemins que celui-ci ouvre pour une meilleure réussite scolaire des enfants. Cette expérience du partenariat, transposée dans le contexte du Burkina Faso (Afrique de l'Ouest) entre ATD Quart Monde, une population d'enfants vivant dans la rue (et leurs familles) et les agents du ministère de l'Action sociale du pays a abouti à la mise en place d'un service public adapté.



Jude Howell,

Director of the Centre for Civil Society of the London School of Economics

"New trends in civil society in China"

Jude Howell gave an overview of the development of civil society in China over the three last decades. She gave particular attention to the latest phase in the development of a civil society that, from the mid 90s, took up social action and protection. This period opens the floodgate to a proliferation of social organisations of all kinds, taking on such issues as support to the disabled, education, poverty, the care of the elderly, HIV/AIDS.

She highlighted the factors that got together the bare bones of an independent organisational model, stressing the importance of the State, of the market and of external agents. She suggests, tantalisingly, that there is within the Party a growing awareness of the potential role social organisations might play in the provision of social services and thereby of their role as guarantors of a degree of social stability. This leads Jude Howell to ponder the implications of this dynamics for the processes of governance, development and evolution of civil society in China.



Béatrice Luminet

Volunteer, Médecins du Monde

"The role and achievement of a French NGO in the field of prevention and treatment, specifically against AIDS, drug abuse and medical care for marginalized people"

Founded in 1980, Médecins du Monde now counts 219 employees, 127 abroad, 1.600 local staff working in the field and 1.400 volunteers in France. Its 2006 budget was worth € 53.2 million. MdM's organisation is threefold: French voluntary organisation / permanent paid staff / international volunteering. This unusual structure makes it unique.

Since 1986, MdM has been active in France alongside the most deprived social groups. Year on year, our Mission de France has kept filling in the space vacated by public authorities, from the creation of the first reception, care and guidance centre in 1986 to the European Observatory on Access to Health Care in 2005.

For 20 years, MdM has documented its message through the production of reports based on observations in the field and has thus increasingly been party to chan-



Jude Howell

Director of the Center for Civil Society, London School of Economics

« Les nouveaux visages de la société civile en Chine »

Jude Howell retrace le développement de la société civile en Chine au cours des trois dernières décennies. Elle porte une attention toute particulière à la phase la plus récente du développement d'une société civile à vocation d'action et de protection sociale à partir du milieu des années 1990. Cette période marque le début d'une croissance rapide du nombre et du profil d'organisations sociales s'attellant à des enjeux tels que l'aide aux handicapés, l'éducation, la pauvreté, les soins aux personnes âgées, le HIV/sida.

Elle met en lumière les facteurs qui ont permis de dessiner les contours d'un mode d'organisation indépendant, soulignant l'importance de l'État, du marché, et des forces extérieures. Elle suggère en particulier qu'il existe une prise de conscience croissante au sein du Parti en ce qui concerne le rôle potentiel des organisations sociales dans la fourniture de services sociaux, et donc leur rôle de garant d'une forme de stabilité sociale. Jude Howell s'interroge ainsi sur ce que cette dynamique signifie vis-à-vis des processus de gouvernance, de développement, et d'évolution de la société civile en Chine.



Béatrice LUMINET

Bénévole à Médecins du Monde

« Le rôle et les réalisations d'une ONG française dans la prévention et les soins curatifs, particulièrement dans le domaine du sida, de la drogue, et des soins aux personnes marginalisées »

Créée en 1980, Médecins du Monde est maintenant composée de 219 salariés en France, 127 expatriés, 1 600 personnels locaux sur les missions et 1 400 bénévoles en France. Son budget 2006 représentait 53,2 millions d'euros. L'organisation de Médecins du Monde repose sur le « triptyque » : associatif bénévole en France/structure permanente salariée/volontaires pour les opérations internationales. Cette organisation originale en fait la spécificité.

Depuis 1986, Médecins du Monde intervient en France auprès des populations les plus vulnérables. La Mission France ne cesse, d'année en année, d'occuper les espaces laissés par les pouvoirs publics depuis la création du premier centre d'accueil, de soins et d'orientation en 1986 jusqu'à l'Observatoire européen de l'accès aux soins en 2005.

ges in public health policies in France. This capability relies first and foremost on sustaining the relationship between the operators active on the spot alongside the sick, and the decision makers so as to ensure that it is indeed the beneficiaries' words that are relayed to national level by the Board. It further relies on the quality of its chief activities. It ensures through training the good practice of its operators, be they professional or volunteer. It is particular about the data records on which the association's testimonies rest and it is willing to take risks in alerting the populace whilst keeping up the dialogue with the authorities.

The complexity of this exercise demands a rock-solid internal governance, prerequisite to speaking with one voice to political decision makers.



Paloma Moreno

UNA Head of the health and social welfare section

"The role and achievements of the French third sector and NGOs in the field of Health care for the disabled and the elderly"

UNA, the National Union for home assistance, care and services, is an umbrella organisation for over 1200 associations, local public services and mutual funds organising assistance and care in the home for vulnerable groups and individuals. UNA is both an active movement and an employers union involved in the cooperative and voluntary sectors

Originally a cooperative movement, the assistance and care for the handicapped and the elderly in the home gradually took shape in the 50s. For a long time it relied on a range of movements: religious orders, volunteers setting up their associations, mutualist movements, municipal action... The demographic trends, medical progress and strong demands from people with a handicap required a grand review of public policies towards these groups. They resulted in the implementation of specific instruments in the shape of financial allowances. Today the assistance and care set-ups have complex relationships with the financial backers, including in French départements (counties), now compulsory partners after the major decentralisation of 2004. The allocation of competences, the co-devising of public policies and the imbalance between "decision makers" and "service providers" raise many questions on the regulation models operating in this sphere.

C'est en rendant crédible son discours par l'élaboration de rapports à partir de ses constats de terrain, que MDM, depuis vingt ans, est progressivement devenu un des acteurs de changement des politiques publiques de santé en France. Cette capacité dépend d'abord de la continuité de relation entre les acteurs qui travaillent localement auprès des patients et les instances décisionnelles afin que ce soit bien la parole des bénéficiaires qui soit portée par le conseil d'administration au niveau national. Elle dépend aussi de l'exigence de qualité des pratiques des acteurs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, entretenue par la formation, de la qualité des recueils de données sur lesquels s'appuient les témoignages de l'association et de sa capacité à se mettre en danger pour alerter la population tout en conservant le dialogue avec les pouvoirs publics.

Cette complexité nécessite bien une gouvernance interne forte et cohérente, nécessaire même si insuffisante, pour continuer à n'être qu'une seule voix auprès des décideurs politiques.



Paloma Moreno

Responsable du pôle Santé/Action sociale, UNA

« Le rôle et les réalisations du tiers secteur et des ONG françaises dans les soins préventifs et curatifs pour les personnes âgées et handicapées »

UNA, l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles, regroupe plus de 1 200 associations, services publics territoriaux et mutuelles qui organisent de l'aide et des soins à domicile auprès de publics fragiles et de particuliers. UNA est à la fois un mouvement militant et un syndicat d'employeurs inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Nés d'un mouvement solidaire, l'aide et les soins à domicile aux personnes âgées et aux personnes handicapées se sont progressivement organisés à partir des années 1950. Ils ont longtemps reposé sur différents mouvements : congrégations religieuses, bénévoles s'impliquant dans la création d'associations, mouvements mutualistes, actions municipales... L'évolution démographique, les progrès de la médecine et les revendications fortes des personnes handicapées nécessitaient de réinterroger les politiques publiques à l'égard de ces populations. Elles ont abouti à la mise en place de dispositifs spécifiques, sous forme de prestations financières. Aujourd'hui, les structures d'aide et de soins entretiennent des rapports complexes avec les financeurs, y compris avec les départements français, devenus interlocuteurs incontournables à la suite de la forte décentralisation de 2004. Le partage des compétences, la coconstruction de politiques publiques et le déséquilibre entre « décideurs » et « prestataires de services » induisent des questionnements sur les modes de régulation à l'œuvre dans ce champ.



Henri Rouillé d'Orfeuil

President of Coordination Sud (The French Federation of development and emergency NGOs)

"The role and responsibilities of international development NGOs, and the articulation between national and international NGO platforms"

International solidarity organisations - the NGOs - arose, like other organisations, from the initiative of citizens wishing to unite in order to achieve together an objective linked, in this instance to international solidarity.

According to their specialities, their philosophical leanings, their methodology or even other features, and in order to act more effectively, NGOs associate and form networks, platforms, coalitions or collectives.

All of these groupings, along with NGOs remaining outside them, are gathered in Coalition Sud. The national umbrella organisation for all French NGOs, Coordination Sud has 130 members. It is run by a Board of Trustees where the representatives of the diverse collectives are gathered. The Board meets for half a day every month. It is the governing body. Furthermore, Coalition Sud brings together all its members once a year and leads some ten special commissions. Finally a technical secretariat employing twenty members of staff implements the Board's decisions and runs the commissions.

But our organisation does not stop at our borders. We are European and live in a globalized world. Accordingly, with 25 other national platforms and a few European NGO federations as well as a few NGOs of European or international standing, we have created the European NGO confederation: CONCORD. At world level, we are busy growing the network of national platforms on each continent. We have today more than 60 countries working together on major world issues.



Henri Rouillé d'Orfeuil

Président de Coordination Sud

« Le rôle et les responsabilités des ONG internationales de développement et les modes d'articulation des plates-formes nationales et internationales d'ONG »

Les associations de solidarité internationale – ONG – sont, comme les autres associations, nées de l'initiative de citoyens qui voulaient se regrouper pour poursuivre ensemble un objectif, lié en l'occurrence à la solidarité internationale.

Selon leurs spécialités, leurs orientations philosophiques, leurs méthodes d'intervention ou bien d'autres caractéristiques et pour agir plus efficacement, les ONG se regroupent et forment des réseaux, des plates-formes, des coalitions ou des collectifs.

L'ensemble de ces regroupements, ainsi que les ONG qui restent hors de ceux-ci, se retrouvent dans Coordination Sud. Coordination nationale des ONG françaises, Coordination Sud comprend environ 130 membres. Elle est dirigée par un conseil d'administration (CA) où se retrouvent des représentants des différents collectifs. Le CA se réunit une demi-journée chaque mois. C'est l'instance de gouvernance. Par ailleurs, Coordination Sud réunit tous ses membres une fois par an et anime une dizaine de commissions spécialisées. Enfin, un secrétariat technique d'une vingtaine de salariés met en œuvre les décisions du CA et anime les commissions.

Mais l'organisation ne s'arrête pas aux frontières de notre pays. Nous sommes européens et nous appartenons à un monde globalisé. Nous avons donc construit une confédération européenne des ONG – CONCORD – avec vingt-cinq autres plates-formes nationales et quelques fédérations européennes d'ONG ainsi qu'avec quelques ONG devenues européennes ou internationales. Au niveau mondial, nous sommes en train d'élargir le réseau des plates-formes nationales des différents continents. C'est aujourd'hui plus de soixante pays qui travaillent ensemble sur les grandes questions mondiales.



Michel Sauquet

Director of the Institute of Research and Debate on Governance, representing Pierre Calame, President of the Charles Léopold Mayer Foundation (FPH)

“On the governance of social organisations: the experience of FPH and its networks”

The Charles Léopold Mayer foundation for Human Progress has gradually evolved over the past 25 years an original methodology for its internal governance, its relationship with its partners and the coordination of networks. The specific nature of this networking governance has notably enabled it to develop throughout the world a vast number of “civic alliances” and to deliver, out of its own team of associates, several initiatives, later legally self-contained (publishing, the alliance of independent publishers, IRG, etc...). The Foundation also tries today to apply its networking governance approach to the setting up of an original dialogue between Europe and China, of which the recent China- Europe Forum is an example

This experience shared by the Foundation and its partners has enabled it to arrive at an in-depth critical analysis of the principles and constraints of organisations' governance. It also considers that any collective organisation – public authority, enterprise, non-governmental organisation – like any living entity, must, in order to ensure its survival and growth, take up a number of functions, be possessed with some objectives, an ethos, and an approach based on a few simple governance principles :

- Due regard for the legitimacy of the power exercised and for its imbedeness;
- Due regard for compliance with the civic role of the organisation;
- A cooperation and coordinated approach to other actors;
- An articulation of the relationships between local and global, between governance tiers.



Michel Sauquet

Directeur de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance et représentant de Pierre Calame, directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer (FPH)

« Réflexion sur la gouvernance des organisations, à partir de l'expérience de la FPH et des réseaux qu'elle articule »

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme a progressivement construit, depuis vingt-cinq ans, des méthodes originales de gouvernance interne, de relations avec ses partenaires et de coordination de réseaux. La spécificité de cette gouvernance en réseau lui a notamment permis de développer de par le monde un grand nombre d'« alliances citoyennes », et de faire émerger, à partir de sa propre équipe de collaborateurs, plusieurs initiatives devenues ensuite autonomes juridiquement (les éditions, l'alliance d'éditeurs indépendants, l'IRG, etc.). La Fondation tente également aujourd'hui d'appliquer ces méthodes de gouvernance de réseau à la mise en place d'un dialogue original entre l'Europe et la Chine, dont le récent Forum Chine-Europe est un exemple.

Cette expérience de la Fondation et de ses partenaires lui a permis de développer une réflexion approfondie sur les principes et les contraintes de la gouvernance d'une organisation. Elle estime ainsi que toute organisation collective – collectivité publique, entreprise, organisation non-gouvernementale – comme tout être vivant doit, pour sa survie et son développement, assumer un certain nombre de fonctions, se doter d'objectifs, d'une éthique et de méthodes correspondant à quelques principes simples de gouvernance :

- un souci de légitimité de l'exercice du pouvoir et de son enracinement ;
- un souci de conformité à la fonction citoyenne de l'organisme ;
- une logique de coopération et de partenariat vis-à-vis des autres acteurs ;
- une articulation des relations entre le local et le global, entre les échelles de gouvernance.



Jean-Louis Vielajus

Executive Director of the French Committee of International Solidarity

"Experience of internal governance in an NGO singular for the institutional diversity of its membership"

The French Committee for International Solidarity is a French NGO focused on international solidarity. Since its creation 45 years ago the committee has undergone profound changes over the years, gradually shifting from a State inspired set-up to a platform open to a range of civil society organisations. This demanded a complete overhaul of its governance, its modalities and its accountability processes, in particular towards its donors.

With close to 130 other French NGOs, CFSI is a member of the French Federation of international solidarity NGOs, Coordination Sud, which is itself represented at European Level in the Concord confederation. Thanks to this configuration, CFSI can take part in the dialogue with the French and European authorities.



Martin Vielajus

Deputy director, Institute for research and debate on governance

"Conclusions to the meeting of NGO leaders at the 2nd China-Europe Forum"

The dialogue between French and Chinese non-governmental realms is in its infancy and the mutual knowledge of their mode of operation and of the diversity of situations in the field remains very low. The meeting of these realms on the occasion of the China-Europe NGO workshop was an opportunity to cast light on the diversity of profiles and circumstances within the Chinese and European contexts themselves and made it possible to sketch out avenues for future exchanges and collaboration.

Clearly, the very term "NGO" causes problem when translated into the Chinese environment currently featuring two types of organisations operating on very different and frequently wholly discrete lines: the GONGOs on the one hand, created and supported by the State and on the other, grassroots organisations, not recognised by the authorities. Thus the Chinese debate is constantly dominated by the



Jean-Louis Vielajus

Comité français de solidarité internationale

« L'expérience de la gouvernance interne d'une ONG caractérisée par la diversité institutionnelle de ses membres »

Le Comité français de solidarité internationale est une ONG française dédiée à la solidarité internationale.

Créée il y a quarante-cinq ans, le Comité a profondément évolué au fil des années, passant progressivement d'une structure très liée à l'État à une plateforme accueillant diverses organisations de la société civile. C'est ce qui l'a conduit à modifier profondément sa gouvernance, son fonctionnement, ainsi que ses mécanisme de redevabilité vis-à-vis notamment de ses donateurs.

Avec près de 130 autres ONG françaises, le CFSI est membre de la Fédération française des ONG de solidarité internationale, Coordination Sud, elle-même présente au niveau de l'Union européenne dans la confédération Concord. Grâce à cette structuration, le CFSI peut participer au dialogue avec les pouvoirs publics français et européen.



Martin Vielajus

Directeur-adjoint de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance

« Conclusion de la rencontre des responsables d'ONG du 2^e Forum Chine-Europe »

Le dialogue entre les milieux non-gouvernementaux français et chinois est aujourd'hui très peu développé et la connaissance mutuelle de leur fonctionnement, de la diversité de leurs réalités de terrain, demeure très faible. La rencontre de ces milieux lors de l'Atelier ONG du Forum Chine-Europe a été l'occasion de lever le voile sur la diversité des profils et des situations au sein même des contextes chinois et européens, et a permis d'esquisser des pistes de dialogues et de collaborations futures.

Le terme d'« ONG » pose bien sûr problème lors de sa traduction dans l'univers chinois aujourd'hui caractérisé par l'existence de deux types d'organisations fonctionnant de manière très distincte et souvent très déconnectée : les GONGO, d'un côté, créées et soutenues par le gouvernement, et de l'autre les organisations de base non reconnues par les autorités publiques. Se pose ainsi en permanence

question of the correct distance to keep with the government, between autonomy and partnership. How is a true public legitimacy as a non-governmental actor to be achieved without forgoing the necessary articulation with the State? This positioning issue also crops up in a very diverse Europe: the tradition of political openness and dialogue of some countries leads to a broadly collaborative approach with non-governmental actors. Whereas the less politically open systems of others countries forces them into counter-power.

Remains the question of the shape to give a collaboration that could reinforce the supra-national links with Chinese civil society actors. This entails the setting up of both virtual and actual exchange arenas and the reinforcement of the channels for disseminating information on the activities and respective agendas of Chinese and non Chinese NGOs



Xu Yongguang

Vice-Chairman and Executive Director, Narada Foundation, member of Chinese People's Political Consultative Conference (CPPCC)

“Analysis of the present state of the civil society organizations in China”

In the 30 years since the reform and opening of China, Chinese civil organizations have emerged and developed gradually. By the end of 2006, there were over 346,000 civil organizations, among which 186,000 are social organizations, 159,000 are private non-enterprise units, and 1,138 are foundations (including 349 non-public foundations). However, in terms of civil charitable donations to these organizations, the development level of civil organizations in China is still very low. This may be due to the lack of government empowerment, backwardness of tax policies, weak philanthropic engagement of the general public, and low accountability of charity organizations.

From another perspective, this presents a great transitional opportunity for the development of civil organizations. Since the Regulations on Foundation Administration and The Accounting System for Civil Non-Profit Organizations, Chinese civil organizations are welcoming an era of institutionalization.

dans les débats chinois, la question de la bonne distance vis-à-vis du gouvernement, entre autonomie et partenariat. Comment acquérir une véritable légitimité publique en tant qu'acteur non-gouvernemental sans renoncer à la nécessaire articulation avec l'État ? Cette difficulté de positionnement se trouve également soulevée à travers la diversité des situations européennes, entre des traditions d'ouverture et de dialogue politique de certains pays permettant une démarche largement collaborative vis-à-vis des acteurs non-gouvernementaux, et des systèmes politiques plus fermés reléguant davantage ces derniers à des positions de contre-pouvoir.

Reste enfin posée la question des types de collaboration envisagés afin notamment de permettre de renforcer les liens extra-nationaux des acteurs de la société civile chinoise, particulièrement à travers la mise en place d'espace de dialogue (numérique et réel), et de renforcement des canaux de diffusion d'information sur les activités et les agendas respectifs des ONG chinoises et non chinoises.



Xu Yongguang

Vice-président et directeur exécutif de la Fondation Narada, membre de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC)

« Analyse de l'état actuel des organisations de la société civile en Chine »

Sur les trente ans qui ont suivi la réforme et l'ouverture de la Chine, les organisations civiles chinoises se sont créées et développées progressivement. Fin 2006, il y avait déjà plus de 346 000 organisations civiles, dont 186 000 sont des organisations sociales, 159 000 sont des entreprises populaires à but non-lucratif et 1 138 sont des fondations (dont 349 fondations non-publiques). Cependant, en termes de levée de fonds auprès du public, le niveau de développement des organisations civiles en Chine est toujours très faible. Ceci peut être dû au manque de renforcement de pouvoir, ou aux déficiences de la politique fiscale, à un faible engagement philanthropique du grand public et au manque de responsabilité financière des organisations bénévoles.

Vu sous un autre angle, cela représente une grande chance de transition pour le développement des organisations civiles. Depuis la mise en place de la réglementation sur l'enregistrement et la gestion des entreprises populaires non commerciales, les organisations civiles chinoises connaissent une période d'institutionnalisation.



Gu Xiaojin

Executive Vice Chair of the China Youth Development Foundation (CYDF) Board

“The Governance Structure of CYDF Board”

In recent years, NGO management has become a popular topic. Although scholars and experts are concerned about the issue of governance, there are not many articles or books that show systematical and in-depth research. NGOs are often concerned with how to effectively function. This is an important issue that concerns an organization's accountability. When an NGO faces a problem that relates to its sustainable development, accountability and the decision making process should be revised. CYDF was founded in 1989 to mobilize social resources to better serve youth in rural and impoverished areas. With the successful implementation of Project Hope, CYDF has made a great impact on society. CYDF has been labeled as a GONGO by scholars for being a non-profit organization established by the central committee of the Communist Youth League.

It is because of this origin that the decision-making authority, the representation of interest, and responsibility belongings of GONGOS have drawn attention and discussions on institutional governance. GONGOs are new organizations in the transitional period of China. Their development is similar and relevant to many institutions that are seeking reform. I have worked in CYDF for 18 years and experienced all the important periods of this organization's development. I would like to help CYDF to share in the evolution of our governance, especially how the board eliminates a superfluous role, truly functions as a board, and forms a triangle between the secretariat and the supervisory authority.



Li Jing

Project Manager of United Nations Development Program China Office

“CSO and Governance: a UNDP Perspective”

UNDP perspective of governance:

- Governance is the system of values, policies and institutions by which a society manages its economic, political and social affairs through interactions within and among the state, civil society and private sector.
- It is the way a society organizes itself to make and implement decisions—achie-



Gu Xiaojin

Vice-présidente de la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise (FDJC)

« Les structures de gouvernance du conseil d'administration de la FDJC »

Ces dernières années, la gestion des ONG est devenue un sujet fort discuté. Bien que les chercheurs et les spécialistes s'occupent de la question de gouvernance, il n'y a pas beaucoup d'articles ou de livres faisant preuve de recherche approfondie et systématique. Les ONG se préoccupent habituellement de mode de fonctionnement efficace. C'est une question importante qui affecte la responsabilisation des organisations. Quand une ONG fait face à un problème ayant trait à la viabilité de son développement, sa responsabilisation et le processus décisionnel devraient être revus. La FDJC a été créée en 1989 pour mobiliser les ressources sociales qui pourraient mieux servir la jeunesse en milieu rural et défavorisé. Suite à la réussite de la mise en place du projet Hope, le FDJC a été reconnue comme une GONGO, une ONG gouvernementale, par les spécialistes en tant qu'association introduite par le Comité central de la Ligue de la jeunesse communiste.

Les GONGO sont des organisations qui ont vu le jour pendant la période de transition de la Chine. Leur développement est comparable et s'applique à de nombreuses institutions qui cherchent à se réformer. Je travaille à la FDJC depuis dix-huit ans et j'ai connu toutes les phases importantes du développement de cette organisation. Je voudrais permettre au FDJC de partager l'évolution de notre gouvernance. En particulier, comment le conseil d'administration supprime un rôle superflu, fonctionne réellement comme un CA et forme un triangle avec le secrétariat et les autorités de surveillance.



Li Jing

Chef de projet pour un Programme de développement des Nations unies, Chine

« OSC et gouvernance : la perspective du PNUD »

La perspective du PNUD sur la gouvernance :

- La gouvernance est le système de valeurs, politiques et institutions par le biais desquelles une société gère ses affaires économiques politiques et sociales par interaction avec l'État, la société civile et le secteur privé.
- C'est la façon dont une association s'organise pour prendre et réaliser les déci-

ving mutual understanding, agreement and action. It comprises the mechanisms and processes for citizens and groups to articulate their interests, mediate their differences and exercise their legal rights and obligations.

- It is the rules, institutions and practices that set limits and provide incentives for individuals, organizations and firms. Governance, including its social, political and economic dimensions, operates at every level of human enterprise, be it the household, village, municipality, nation, region or globe.

UNDP view on Civil Society Organizations :

- UNDP takes a broad view of CSOs, of which non-governmental organizations (NGOs) are an important part. In this perspective, civil society constitutes a third sector, existing alongside and interacting with the state and profit-seeking firms. Many CSOs have been at the forefront of advocating principles of social justice and equity, but there are also organizations with agendas and values – such as intolerance and exclusion – that do not correspond to those of the United Nations system. In practice, civil society is an arena of both collaboration and contention whose configurations may vary according to national setting and history.

- UNDP collaborates with CSOs whose goals, values and development philosophy correspond to its own. UNDP also engages with CSOs concerned with (inter-)national public policy and governance. The nature of the partnership with CSOs, particularly at the country office level, needs to be rooted in informed analysis and assessment of the country situation including the role, competencies and needs of CSOs.

UNDP believes CSOs play an important role in governance :

- It makes a difference in shaping the debate over the impact of globalization, in raising issues important to people and in compelling national governments and international organizations to focus on these issues and find solutions to them.

The institutions of civil society are growing and diversifying and, in so doing, are developing independent and sometimes contradictory viewpoints.

- The dominant trend in civil society today is its growing role in national political, social and economic processes.

sions après avoir recherché une compréhension mutuelle, un accord vers une action. Elle comprend les mécanismes et processus permettant aux citoyens et groupes d'exprimer leurs intérêts, réconcilier leurs différences et exercer leur droits et obligations légales.

- Ce sont les règles, institutions et pratiques qui établissent les limites et fournissent les encouragements dont ont besoin les individus les organisations et les entreprises. La gouvernance, dans toutes ses dimensions sociales, politiques et économiques œuvre à tous les niveaux de l'entreprise humaine, que ce soit la maison, le village, la commune, la nation, la région ou le monde.

La perspective PNUD des organisations de la société civile :

- Le PNUD a une vue d'ensemble des OSC, dont les organisations non-gouvernementales (ONG) forment une part importante. Vue sous cet angle, la société civile représente un troisième secteur coexistant et agissant avec l'État et les organisations à but non-lucratif. De nombreuses OSC ont été à l'avant-garde de la bataille pour les principes de justice sociale et d'équité, mais il y a aussi des organisations dont les programmes et les valeurs, telles l'intolérance et l'exclusion, ne correspondent pas aux principes des Nations unies. Dans la pratique, la société civile est un espace à la fois de collaboration et de contestation dont la configuration varie au gré de la situation nationale et de l'histoire.

- Le PNUD collabore avec les OSC dont les buts, valeurs et philosophies de développement correspondent avec les siens propres. Le PNUD opère aussi avec des OSC qui s'intéressent aux questions de politique et de gouvernance (inter)nationales. La nature du partenariat avec les OSC, particulièrement au niveau du bureau national, se doit de se fonder sur une analyse et une évaluation de la situation dans le pays, y compris le rôle les compétences et les besoins de OSC.

Le PNUD croit que les OSC jouent un rôle important pour la gouvernance :

- Elles changent les choses en structurant le débat sur la mondialisation, en soulevant les questions importantes pour les populations et en forçant les gouvernements nationaux et les instances internationales à se concentrer sur ces questions et à leur trouver des solutions.

- La tendance dominante dans la société civile aujourd'hui est le rôle de plus en plus important qu'elle prend dans les processus politiques sociaux et économiques nationaux.



Yao Li

Board Chair of BN Vocational School

“How civil society organization plays a role in co-producing education service to address social issues – the case of BN Vocational School”

BN Vocational School was established to provide apprenticeship and practical skills training for students from rural areas who reside in Beijing. The lack of access to education facilities for less fortunate youths has become a serious problem in society today. BN School provides an opportunity for these students to become highly skilled and well trained in order to meet the growing demands of the country. BN Vocational School is sponsored by major corporations, which also provide working opportunities for graduates from the school.

Characteristics of BN Vocational School:

- Combination of effective and efficient social support guarantees the sustainable development of our free vocational education
- Sponsors support us through funding, human resources, teaching, information, student internship assistance and others
- The teaching team comes mainly from the retired faculty and volunteers in universities, colleges, vocational high schools, relative companies and social organizations
- Job-oriented Vocational Education Model
- Special opportunities for Education Reform
- Market-oriented Curriculum and Course design
- Guaranteed employment of all qualified BNVS graduates
- Participation of enterprise and internship companies in our school
- Trust and Support from the Government and Community
- Vocational education is a realistic choice for migrant workers' children to assimilate into city life. This is a great opportunity for development of charity education in China.



Yao Li

Présidente de la BN Vocational School

« Le rôle des organisations de la société civile dans la coproduction des services éducatifs à forte vocation sociale ; le cas de la BN Vocational School »

La BN Vocational School a été fondée pour fournir des apprentissages et de la formation manuelle aux étudiants d'origine rurale habitant Pékin. L'insuffisance d'accès aux établissements éducatifs pour les jeunes défavorisés est devenue un problème sérieux pour notre société aujourd'hui. La BN School offre à ces étudiants la chance d'obtenir une spécialisation et une formation de haut niveau de manière à satisfaire la demande croissante du pays. La BN Vocation School est subventionnée par des entreprises de premier plan qui fournissent aussi des possibilités d'emploi aux diplômés de l'école.

Caractéristiques de la BN Vocational School :

- Une combinaison de soutien social effectif et efficace assure la viabilité du développement de notre formation professionnelle gratuite
- Nos sponsors nous soutiennent par le biais de financements, ressources humaines, formation, information, aide en matière de stages, etc.
- L'équipe éducative consiste essentiellement en diplômés retraités et bénévoles des universités, collèges, centres de formation, compagnies parentes et associations
- Modèle éducatif de formation professionnelle pour l'emploi
- Ouvertures sur la réforme de l'éducation
- Conception des programmes et des cours à l'écoute du marché
- Emploi garanti pour tous les diplômés de la BNVS
- Participation des entreprises et sociétés offrant des stages à notre école
- Confiance et soutien du gouvernement et de la communauté



Tu Meng

Secretary General of China Youth Development Foundation (CYDF)

“Hope Primary Schools – A Delightful Scenery in Rural China”

CYDF was established in March 1989, and launched its first charity program: Project Hope in October that year. So far, Project Hope has raised almost 4 million Chinese yuan, sponsored the education of 3 million children from rural impoverished families, and supported the construction of nearly 14,000 Hope primary schools. It has become the most well-known charity brand in China. Reviewing the government policies and practices in rural basic education since 1980s will help us understand why Project Hope has reached such a big scale and impact. With 18 years development and innovation, CYDF has established an effective sponsorship and management model for Hope primary school program. The speaker will explain the application criteria, program flow, and major characteristics of the program model. He will also share the major conclusions regarding Hope school program of an independent assessment on Project Hope. Other assessments have also drawn a conclusion that the program is effective.



Johnny Leung

Executive Director of Hong Kong Sowers Action

“How to motivate the public and civil society to promote basic education”

In 1992, two young persons from Hong Kong came to the northern mountainous part of Canto and got to know the lack of resources and urgent need for education of local impoverished communities. They decided to commit themselves to this cause and founded Sowers Action. At the beginning, they raised several thousands HK dollars from relatives and friends and embarked on their journey of supporting education.

Sowers action was registered in Hong Kong in 1992 as a non-political, non-religious, and non-profit charity led by volunteers. It is committed to promoting China's foundation education, with a belief that the progress of China depends on turning the population burden into intellectual resources. It is a grassroots organization that embraces every Hong Kong citizen who shares the same mission.

In the 15 years since its establishment, Sowers Action has raised up to 150 million HK dollars. It organizes a variety of annual fund-raising activities participaten in by



Tu Meng

Secrétaire général de la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise (FDJC)

« Les écoles primaires Hope – scènes charmantes en Chine rurale »

La FDJC a été créée en mars 1989 et a lancé son premier programme bénévole, le programme Hope en octobre de la même année. À ce jour, le projet Hope a levé près de 4 millions de yuans, subventionné l'éducation de 3 millions d'enfants de familles rurales désavantagées et soutenu la construction de 14 000 écoles primaires Hope. C'est devenu l'image de bénévolat la plus connue en Chine.

L'examen des politiques et pratiques gouvernementales en éducation élémentaire rurale depuis 1980 nous permettra de comprendre pourquoi le projet Hope a eu un impact à si grande échelle. Après dix-huit ans de développement et d'innovation, le FDJC a établi un modèle efficace de subvention et de gestion pour le programme Hope d'écoles primaires. Le conférencier expliquera les critères de demande, l'organigramme du programme et les caractéristiques les plus importantes du modèle. Il fera aussi part de conclusions majeures tirées du programme de scolarisation Hope par une évaluation indépendante du projet Hope. D'autres évaluations ont aussi conclu que le programme était valide.



Johnny Leung

Directeur de Hongkong Sowers Action

« Comment motiver le grand public et la société civile pour faire avancer l'éducation élémentaire »

En 1992, deux jeunes gens de Hongkong se sont rendus dans la partie nord montagneuse de Canton et ont pris conscience du manque de ressources et du besoin urgent d'éducation des communautés locales défavorisées. Ils ont décidé de se dévouer à cette cause et ont fondé Sowers Action. Au début, ils ont obtenu plusieurs milliers de dollars Hongkong de leurs familles et amis et se sont attelés à leur mission de soutien de l'éducation.

Sowers Action a été immatriculée à Hongkong en 1992 en qualité d'œuvre de bienfaisance non-religieuse et sans but lucratif opérée par des bénévoles. Elle a pour but de faire avancer l'éducation élémentaire en Chine, dans la conviction que le progrès de la Chine réside dans la reconversion du surpeuplement en ressource intellectuelle. C'est une organisation d'initiative populaire acceptant tout citoyen de Hongkong partageant cet objectif commun.

thousands. It also sends about 50 work teams to the project sites in mountainous areas every year. Most team members are volunteers who pay themselves to follow up aiding projects.

How does Sowers Action motivate the public and civil organizations to support the nation's foundation education? With ten years engagement in Sowers Action, the speaker summarizes from his personal experience the following as factors of success:

- Transparent and strict finance, winning trust from prospective donors.
- Steadfast management of projects and engagement of citizens in on-site follow-up.
- Encouraging volunteers to participate in fund-raising and promoting activities.



Fang Jiake

Executive Vice Chairman, Hetong Elderly Welfare Association

"A case study of an NGO providing service to senior citizens"

China has the highest number of elderly people in the world due to its large population. Data shows that by 2050 the number of elderly people in China could reach as many as 334 million, accounting for 22.6% of the total population. Hetong Elderly Welfare Association is a typical civil, non-profit and charity organization.

Older people often suffer from diseases and need long term care. The association has explored many methods and approaches for the aged. The first is to set up a system of evaluation, using a series of tools to constantly assess individual cases. Afterwards, the system provides comprehensive care, providing the aged a safe and positive environment.

International evidence shows that civil non-profit organizations providing services to the aged are one of the best models to serve those in need. The mission of a non-profit is to make a difference in peoples' lives rather than to make a profit. This differs from business and other private hospitals that charge higher rates to incur a profit. Moreover, civil non-profit organizations have a lower cost and higher efficiency rate compared to other organizations.

Dans les quinze années qui ont suivi sa création, Sowers Action a levé environ 150 millions de dollars Hongkong. L'association organise toutes sortes de campagnes de collecte auxquelles des milliers de gens participent. Et elle envoie environ 50 équipes de travail dans les postes du projet dans les zones montagneuses chaque année. La plupart des membres de l'équipe sont des bénévoles qui s'autofinancent pour pouvoir continuer à soutenir les projets.

Comment Sowers Action encourage-t-elle le public et les organisations civiles à soutenir l'éducation élémentaire du pays ? Après dix ans d'engagement dans Sowers Action, le conférencier tire de son expérience personnelle les facteurs de succès suivants :

- Financement transparent et intègre qui engage la confiance des donateurs potentiels.
- Gestion rigoureuse des projets et implication des citoyens dans le suivi sur place.
- Incitation des bénévoles à participer à des activités de levée de fonds et de promotion.



Fang Jiake

Vice-président exécutif de Hetong Elderly Welfare Association

« Étude de cas d'une ONG fournissant des services pour les personnes du 3^e âge »

La Chine a le plus grand nombre de personnes âgées au monde étant donné son importante population. Selon les chiffres, en 2050, le nombre de personnes âgées en Chine pourrait atteindre 334 millions, soit 22,6 % de la population. Hetong Aged Welfare Association est une organisation bénévole sans but lucratif type.

Les personnes âgées souffrent souvent de maladies qui nécessitent des soins à long terme. L'association a étudié de nombreuses méthodes et démarches en faveur des personnes âgées. La première consiste à établir un système d'évaluation à partir d'une série d'outils permettant d'évaluer constamment les cas individuels. Après quoi, le système fournit l'ensemble des soins, offrant aux personnes âgées un environnement rassurant.

L'expérience internationale montre que les associations sans but lucratif fournissant des services aux personnes âgées représentent un des meilleurs modèles au service de ceux qui sont dans le besoin. La mission du bénévolat est de changer la vie des gens plutôt que de faire du profit. Ceci est différent des entreprises et autres hôpitaux privés qui font payer plus pour faire de l'argent. En plus, les associations ont des coûts plus bas et un meilleur rendement comparés aux autres organisations.

Wang Fang

Board Chair of Angel's Home

"A case study of NGOs participating in rehabilitation of children with cerebral palsy"

I have a daughter with cerebral palsy and she has changed my life. After she was born, I gave up my beloved career as a journalist and founded Angel's Home, which is the first and the only civil organization that specializes in providing service to children with cerebral palsy.

At Angel's Home, the children have access to rehabilitation services, receive basic education, and learn effective communication and life skills. We help them gain independence, self-esteem and an equal right of participating in social life. At the beginning, the organization had only 4 children and 5 staff. Now we have 20 staff members taking care of 30 children, providing consultation services to more than 400 families. The history of this grassroots organization is an inspiration to many.

Song Guojun

Dean of Environmental Economics & Administration Department, Renmin University of China

"The participation of NGO and the public in the prevention and management of water pollution in China"

The prevention and management of water pollution is a worrisome problem in China because of the economic-oriented development model. Water pollution is largely uncontrolled even though there has been much recent media attention on the protection of rivers and lakes. In addition, the local people are still not concerned with these environmental problems. The causes leading to the lack of control on pollution could include the following: lack of an effective license system in place to prevent industrial pollution, lack of supervision means on urban sewage disposal, general ignorance of rural water pollution, and poor information quality and communication.

Nevertheless, NGOs and the general public have begun to play a visible role in environmental protection in recent years. NGOs and the general public share the same goal of building a better society. NGOs avoid the limitations of the government because they are more flexible and closer to the general public.

The government should play the major role in managing the legal responsibilities, monitoring water quality, evaluating environmental influences, setting a standard

Wang Fang

Présidente de Angel's Home

« Étude de cas d'ONG participant à la réadaptation d'enfant infirmes moteurs-cérébraux »

J'ai une fille atteinte de paralysie cérébrale et elle a changé ma vie. Après sa naissance, j'ai abandonné ma précieuse carrière de journaliste et j'ai fondé Angel's Home, qui est la première et la seule association spécialisée dans les soins des enfants infirmes moteurs cérébraux.

À Angel's Home, les enfants ont accès à un service de réadaptation, reçoivent une éducation élémentaire et développent leurs aptitudes à la vie quotidienne, y compris la communication efficace. Nous les aidons à gagner leur indépendance, un sens de leur valeur et le même droit que tous à participer à la vie sociale. Au début, l'association avait seulement 4 enfants et 5 membres du personnel. Maintenant, nous avons un personnel de 20 membres et 30 enfants et nous fournissons de la consultation à 400 familles. L'histoire de cette organisation d'initiative populaire est source d'inspiration pour beaucoup.

Song Guojun

Professeur du Département d'économie et administration de l'environnement, université de Renmin, Chine

« Participation d'ONG et du public dans la prévention et la gestion de la pollution de l'eau en Chine »

La prévention et la gestion de la pollution de l'eau est un grave souci en Chine à cause du modèle de développement économique. La pollution de l'eau reste incontrôlée dans l'ensemble malgré l'importance donnée par les médias à la protection des rivières et lacs. En plus, les populations locales restent indifférentes à ces problèmes environnementaux. Les causes expliquant le manque de contrôle de la pollution pourraient comprendre les suivantes : absence d'un système efficace de licence établi en vue de prévenir la pollution industrielle, moyens de surveillance insuffisants de l'évacuation des eaux d'égout, ignorance générale de la pollution de l'eau en zone rurale et mauvaise qualité de l'information et de la communication.

Cependant, ces dernières années, les ONG et le grand public ont commencé à se faire entendre sur la protection de l'environnement. Les ONG et le grand public partagent l'ambition de construire une société meilleure. Les ONG esquivent les limitations du gouvernement parce qu'elles sont plus flexibles et plus proches du public.

for waste emission, developing a research plan, and refining decision making. In the meantime, the government should realize its own limitations and transfer some functions to the market and civil organizations on a timely basis.

Xie Lihua

Board Chair of Beijing Cultural Development Center for Rural Women

“Internal Governance of a grass-root NGO: Beijing Cultural Development Center for Rural Women”

Thirteen years ago when I participated in an international forum on “Female Development and Female Media” in Bangkok as a representative for an NGO, I knew very little about NGOs. On March 5, 2007, my organization, Rural Women, held its first board meeting. I have strived for thirteen years to make Rural Women the best and most accountable NGO in China.

The board of trustees is the highest form of authority in an NGO. The board of trustees takes absolute responsibility for the organization, ensuring that its mission is effectively and legally fulfilled. If there is no board of trustees, there is no governance and if there is no governance there will be no development. The era of creating NGOs is an era where heroes and individuals play a significant role. When it comes to the era of governance, it is an era of legal policies and systems.

Le gouvernement devrait jouer le rôle le plus important dans la gestion des responsabilités légales, le contrôle de la qualité de l'eau, l'évaluation des impacts environnementaux, l'imposition de normes pour le dépôt de déchets, le développement d'un plan de recherche et la clarification des processus de décision. En attendant, le gouvernement devrait prendre conscience de ses limitations et déléguer en temps opportun certaines de ses fonctions au marché et aux associations.

Xie Lihua

Présidente du Centre de développement culturel pour les femmes rurales, Beijing

« La gouvernance interne d'une ONG chinoise d'initiative populaire : Le Centre de développement culturel pour les femmes rurales, Beijing »

Il y a treize ans, quand j'avais participé à un forum international sur le développement féminin et les médias féminins à Bangkok en tant que représentante d'une ONG, je ne savais pas grand-chose sur les ONG. Le 5 mars 2007, mon organisation, Femmes rurales, a tenu son premier conseil d'administration. Pendant treize ans, je me suis battue pour faire de Femmes rurales la meilleure ONG en Chine et la plus responsable financièrement.

Le conseil d'administration est le plus haut niveau d'autorité dans une ONG. Le conseil d'administration assume la responsabilité absolue pour l'organisation, assurant que sa mission est remplie effectivement et légalement. S'il n'y a pas de conseil d'administration, et pas de gouvernance, il n'y aura pas de développement. L'époque de la création d'ONG est une époque de héros et les individus y jouent un rôle important. Venu le temps de la gouvernance, on passe aux politiques légales et aux systèmes.

Participants (contributors and moderators)

Mr **Erkenjiang Tulahong**, Executive Vice President, the All China Youth Federation.

Ms **Anthea Webb**, Director of the United Nations World Food Programme (WFP) in China.

Ms **Yang Yue**, Deputy Director of the NGOs Administration Bureau under the Ministry of Civil Affairs.

Ms **Christile DRULHE**, Second Secretary, French Embassy in China.

Mr **Shang Yusheng**, President of China NPO Network.

Mr **Michel Sauquet**, Director of the Institute for Research and Debate on Governance (IRG/FPH).

Mr **Chen Yueguang**, Vice-Chairman, China Youth Development Foundation.

Mr **Xu Yongguang**, Vice-Chairman and Executive Director, Narada Foundation.

Mr **Henri Rouillé d'Orfeuil**, President of Coordination Sud (The French Federation of Development and Emergency NGOs.)

Mr **Kang Xiaoguang**, Director of the NGO Research Institute, School of Public Administration, Renmin University of China.

Mr **Jean-Louis Vielajus**, Executive Director, French Committee of International Solidarity (CFSI).

Mr **Albert Chen Lichuan**, Administrator, Institute for Research and Debate on Governance.

Mr **Martin Vielajus**, Deputy Director, Institute for Research and Debate on Governance.

Ms **Gu Xiaojin**, Executive Vice Chair, China Youth Development Foundation Board.

Ms **Xie Lihua**, Board Chair, Beijing Cultural Development Center for Rural Women.

Mr **Julien Adda**, Delegate General of the Permanent Bureau for the Coordination of Associations.

Mr **Li Jing**, UNDP Project Manager in China.

Ms **Yao Li**, Board Chair, BN Vocational School.

Participants (intervenants et modérateurs)

M. **Erkenjiang Tulahong**, vice-président exécutif, All China Youth Federation.

Mme **Anthea Webb**, directrice du bureau du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) en Chine.

Mme **Yang Yue**, directrice-adjointe du Bureau de gestion des ONG, ministère chinois des Affaires civiles.

Mme **Christile DRULHE**, deuxième secrétaire de l'ambassade de France en Chine.

M. Shang **Yusheng**, président de China NPO Network.

M. **Michel Sauquet**, directeur de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG/FPH).

M. **Chen Yueguang**, vice-président de la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise.

M. **Xu Yongguang**, vice-président et directeur exécutif de la Fondation Narada.

M. **Henri Rouillé d'Orfeuil**, président de Coordination Sud – fédération des ONG françaises d'urgence et de développement.

M. **Kang Xiaoguang**, directeur du Centre de recherche sur les ONG, école d'administration publique, Université du peuple de Chine.

M. **Jean-Louis Vielajus**, directeur du Comité français de solidarité internationale (CFSI).

M. **Albert Chen Lichuan**, administrateur de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance.

M. **Martin Vielajus**, directeur-adjoint de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance.

Mme **Gu Xiaojin**, vice-présidente exécutive de la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise.

Mme **Xie Lihua**, présidente du Centre de développement culturel pour les femmes rurales de Beijing.

M. **Julien Adda**, délégué général de la Conférence permanente des coordinations associatives.

M. **Li Jing**, mangeur de projet du PNUD en Chine.

Mr **Tu Meng**, Secretary General, China Youth Development Foundation.

Mr **Claude Heyberger**, Head of ATD-Fourth World for Asia.

Mr **Liang Jianhua**, Executive Director, Hong Kong Sowers Action.

Mr **Patrick Guès**, Head of Communication of the National Union of the "Maisons familiales rurales" for vocational education and guidance (France).

Ms **Jude Howell**, Director of the Center for Civil Society, the London School of Economics.

Mr **Yang Boning**, Director, Motorola China Communication & Public Affairs.

Mr **Liu Youping**, Chief-Editor of the newspaper *China Philanthropy Times*.

Ms **Claire Calosci**, Director, Aide et Action.

Mr **Zhang Li**, Director, National Education Development Research Centre, Ministry of Education.

Mr **Yang Xiaoyu**, Executive Vice Director, China Youth Development Foundation.

Ms **Paloma Moreno**, Head of the Health and Social Welfare Section, Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA).

Mr **Fang Jiake**, Executive Vice Chairman, Hetong Aged Welfare Association.

Ms **Beatrice Luminet**, Public Health Medical Doctor and Head of Medecins du Monde mission at Chengdu en China.

Ms **Wang Fang**, Board Chair, Angel's Home.

Mr **Song Guojun**, Dean of Environmental Economics & Administration Department, Renmin University of China.

Mr **Pierre Bauby**, AITEC (France)/Architecture & Development (A&D).

Mr **Vergheze Jacob**, Lead Partner representing the Byrraju Foundation (India).

Mr **Yao Xiaoxun**, Project Leader, China Youth Development Foundation.

Mme **Yao Li**, présidente de la BN Vocational School.

M. **Tu Meng**, secrétaire général de la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise.

M. **Claude Heyberger**, responsable ATD Quart Monde de la région Asie.

M. **Liang Jianhua**, directeur exécutif de Hongkong Sowers Action.

M. **Patrick Guès**, directeur de la communication de l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (France).

Mme **Jude Howell**, directrice du Center for Civil Society de la London School of Economics.

M. **Yang Boning**, directeur de Motorola China Communication & Public Affairs.

M. **Liu Youping**, rédacteur en chef du journal *China Philanthropy Time*.

Mme **Claire Calosci**, directrice internationale de Aide et Action.

M. **Zhang Li**, directeur du National Education Development Research Center, ministère de l'Éducation.

M. **Yang Xiaoyu**, vice-secrétaire général exécutif de la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise.

Mme **Paloma Moreno**, responsable du pôle Santé/Action sociale de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA).

M. **Fang Jiake**, vice-président exécutif de l'Association Hetong de l'aide sociale aux personnes âgées.

Mme **Béatrice Luminet**, médecin de santé publique et responsable de la mission de Médecins du Monde à Chengdu en Chine.

Mme **Wang Fang**, présidente de Angel's Home

M. **Song Guojun**, professeur au Département d'économie et administration de l'environnement, Université du peuple de Chine.

M. **Pierre Bauby**, AITEC-Association internationale de techniciens (France).

M. **Vergheze Jacob**, représentant de la Byrraju Foundation (Inde).

M. **Yao Xiaoxun**, directeur de recherche à la Fondation pour le développement de la jeunesse chinoise.

Institute for Research and Debate on Governance:

An international arena for exploring governance

The emergence of the notion of governance in national and international debate underscores a new conception of the power and collaboration relationships between the actors in the public sphere (State, local authorities, supranational organisations as well as civil society organisations and the private sector). This notion also conveys the common quest for new consultation and regulation models, more flexible and better adapted to the current trends of globalization and "localism".

Created at the instigation of the Charles Léopold Mayer Foundation in 2006, the Institute for Research and Debate on Governance (IRG) is a think tank pooling international, intercultural and interdisciplinary expertise. Based in Paris, its aim is to spearhead the debate on governance by opening gateways between academic research, national and international civil services, business, civil society organisations, etc.

By inviting this debate and as a result of the research, dissemination, expertise and training activities it entails, IRG strives to:

- Develop a systematic analysis of governance's major issues (the role of civil society and of the private sector, the legitimacy of powers, the institutionalisation process, State reform, re-emergence of territories, etc.)
- Meet the requirements of institutions wishing to found their action and the recasting of their policies on the exchange of experiences, analyses and proposals addressing governance: United Nations Development Programme (UNDP), French ministry of Foreign and European affairs, OECD, European Union, Ford Foundation, Swiss Cooperation, NGO federations, universities on several continents...

www.institut-gouvernance.org

L'Institut de recherche et débat sur la gouvernance

Un espace international de réflexion sur la gouvernance

L'émergence de la notion de gouvernance dans le débat politique national et international marque une nouvelle conception des relations de pouvoir et de collaboration entre les acteurs de l'espace public (Etat, collectivités territoriales, organisations supranationales ainsi que les organisations de la société civile et le secteur privé). Cette notion traduit aussi la quête collective de modes de concertation et de régulation nouveaux, plus flexibles que ceux avec lesquels les bureaucraties occidentales avaient bâti jadis des Etats-Nations qui, aujourd'hui, ne se révèlent pas toujours adaptés au double mouvement de mondialisation et de « retour au local ».

Créé à l'initiative de la Fondation Charles Léopold Mayer en 2006, l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance est un « think tank », ou lieu d'expertise, international, interculturel et interdisciplinaire. Basé à Paris, il a pour vocation d'animer le débat sur la gouvernance en mettant en relation le monde de l'université et de la recherche, celui de la fonction publique nationale et internationale, des entreprises, des organisations de la société civile, etc.

- Par cette mise en débat et par les activités de recherche, de diffusion, d'expertise et de formation qu'elle implique, l'IRG s'efforce de :
- construire une réflexion organisée sur les grands enjeux de la gouvernance (rôle de la société civile et du secteur privé, légitimité des pouvoirs, processus d'institutionnalisation, réforme de l'Etat, émergence des territoires, etc.)
- répondre aux sollicitations d'institutions qui souhaitent asseoir leur action et la refondation de leurs politiques sur un échange d'expériences, d'analyses et de propositions en matière de gouvernance : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ministère français des Affaires étrangères et européennes, OCDE, Union Européenne, Fondation Ford, Coopération Suisse, fédérations d'ONG, universités de divers continents...

